L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

LA LIBERTÉ

Tirage: 11 000

Volume 70 No 48 Saint-Boniface, le vendredi 23 mars 1984

L'inspecteur Yalden

■ Le Commissaire aux langues officielles, Max Yalden, dans son dernier rapport, souligne les progrès qui ont été accomplis côté bilinguisme au pays. Mais le tableau n'est pas toujours brillant.

Désert...

■ Dans le CARNET CULTUREL cette semaine, un texte sur le musicien franco-manitobain exilé au Québec, Daniel Lavoie.

Spécial

■ Un spectacle sera donné samedi soir par les participants de la première école de la chanson pour les HQ.

Interprétation

■ Comme on pouvait s'y attendre, les avocats francos vont porté en appel la décision du juge Hewak qui a décidé de juger à travers un interprète.

Youville

■ Un mois après l'ouverture de la Clinique Youville, les organisateurs sont déjà satisfaits de la demande qui s'annonce pour des soins familiaux.

Le salut

■ Claude Blanchette, de Rome, continue sa série sur le carême. Ce quatrième article est placé sous le thème "Nous accueillons le salut".



Parle...taire!

Le Parlement jeunesse de Saint-Boniface a démontré qu'il était possible de rendre la politique intéressante. Parmi les quelques projets de loi acceptés: le mise sur pied d'un programme de patriotisme offert dans tous les écoles.



C'est la guerre!

Les Warriors de Saint-Malo ont battu en quatre parties de suite les Habs de La Broquerie dans la finale de la division Sud de la Hanover-Taché. Ils affronteront à partir de dimanche prochain (à l'aréna de Saint-Pierre-Jolys) les As de Sainte-Anne-des-Chênes, victorieux dans la division Nord et champions de la ligue l'an passé.

Lettre ouverte du fondateur de Saint-Malo à ses enfants

Mes bien chers enfants,

De Fall River, Massachussetts, à Saint-Malo, c'était loin dans les 1880. C'était pas facile de déménager une grosse famille. Mais Lucie et moi l'avons fait parce que nous voulions donner à nos enfants la chance de pouvoir garder notre langue; de parler, de s'amuser, de rire, de vivre en français sans crainte et sans honte. À Fall River, nous aurions perdu notre langue.

La semaine dernière, j'ai décidé de retourner à Saint-Malo avec ma femme. Nous voulions revoir le pays, la rivière, la campagne "verte et fleurie". Mais surtout, nous voulions revoir nos amis et tous nos arrière-arrière-petits-enfants.

Je dois vous admettre que je ne pensais pas en rencontrer tant que cela: quelques Malo bien sûr, mais des Bourgeois, Desrosiers, Patenaude, Hébert, Marcotte, Préteau, Catellier, Coulombe, Dubois, Gentes, Forest, Maynard, Côté, Fréchette, Gauthier, Goulet, Hamonic, Lafantaisie, Trudel, Lambert, Rémillard, Tétreault et bien d'autres... "ça n'en fait de la marmaille". Je vous dis que Lucie pi moi, nous étions fiers!

Partout où on est allé visiter, nous avons été accueillis avec de la chaleur, de l'amitié, de l'amour et toujours sans cérémonie, comme ça a toujours été l'habitude chez nous dans le temps. "Ça, ça nous a fait plaisir!"

Lucie puis moi ne pensions jamais que le village aurait tant grossi depuis qu'on est parti. Une belle église neuve avec "ses flèches pointues", des restaurants, des magasins, des garages, des ateliers, une arène, une école, etc., etc.

Nous sommes allés visiter partout. Tous les deux, on était extrêmement fiers d'entendre nos descendants, presque sans exceptions, nous parler dans la langue que Lucie et moi avions travaillé si fort pour leur remettre.

Les quelques exceptions que nous avons remarquées étaient surtout chez les teenagers qui semblaient avoir de la misère à nous répondre. Il y en a même quelques-uns qui nous ont dit que parce que leurs parents étaient contre le français, eux ne voulaient plus le parler... Ça a surpris Lucie et moi! Je dois admettre que ça m'a fait bien mal au coeur d'entendre ça.

Jeudi soir, il y avait une partie de hockey entre La Broquerie et Saint-Malo, alors j'ai décidé d'aller voir ça. Lucie est restée au chalet Maloin pour jaser avec les vieux.

La partie était à La Broquerie et j'ai profité de l'occasion pour rencontrer des vieux amis et de la parenté qui était venue en même temps que nous dans les 1880. Ça m'a fait chaud au coeur de voir que là aussi on vivait en français.

Je me pensais au Forum de Montréal quand les Nordiques viennent jouer. L'annonceur à l'arène nous donnait tous les détails de la partie en français pour les 90 pour cent de ceux qui étaient là et en anglais pour les 5 à 10 pour cent d'anglophones. Ça m'a fait plaisir de constater cela et j'ai pensé: "J't'e gage qu'ils font la même chose à Saint-Malo!" J'ai pas pu aller voir!

"Mais ça joue ces gars-là!" Ben sûr, Saint-Malo à gagné, mais j'étais surtout content d'entendre l'annonceur répéter les noms des joueurs, presque tous des "Canayens" comme moi: Coulombe, Trudel, ces deux-là sont venus souvent, puis Taillefer, Carrière, Dubé, Gosselin, Piché, Gauthier, Colette, Maynard, Tétreault, St-Hilaire, et j'en oublie... C'est encourageant de voir les enfants de nos enfants s'amuser ensemble et d'entendre les noms dits comme nous on les disait quand on était ici.

J'aurais bien voulu amener Lucie à une partie à l'arène de Saint-Malo, cependant elle commence à vieillir la mère et nous avons dû partir.

C'est en retournant que j'ai décidé de vous écrire pour vous dire comment je suis fier de vous à Saint-Malo d'avoir gardé, comme à La Broquerie, ce que Lucie et moi voulions donner comme héritage: notre langue, notre fierté, notre culture.

Je dois vous admettre cependant que je suis un peu inquiet de certains commentaires que les vieux du chalet ont partagé avec Lucie le soir de la partie de hockey.

Ils lui ont dit que certains d'entre-eux ne peuvent plus parler en français avec tous nos petits-enfants. Il paraît même que certains de vos descendants ou leur femme commencent à faire des démarches pour diminuer et même enlever l'enseignement en français dans l'école.

Lucie et moi aurions bien voulu pouvoir avoir une école française dans notre temps. Cela nous inquiète parce que c'est justement pour garder notre langue que j'ai déménagé toute ma famille de Fall River à Saint-Malo dans les 1880!

M. le Curé nous disait même qu'il y a de plus en plus de nos descendants qui vont à la messe anglaise... parce qu'ils comprennent mieux... Ça nous a fait mal d'entendre ça, à Lucie puis moi! C'est même décourageant et enrageant!

Nous avons confiance cependant que nos arrière-arrière-petits-enfants vont se réveiller à temps et que ceux et celles qui sont encore des hommes et des femmes fiers, comme nous, de notre langue et de notre culture, vont s'assurer que leurs enfants vont aussi pouvoir nous parler dans notre langue dans six ans.

En 1990, ma petite paroisse aura 100 ans. Et si Lucie est assez bien, nous irons vous visiter encore. J'espère bien pouvoir aller écouter les bons coups de nos enfants sur les haut-parleurs de l'arène de Saint-Malo comme je les ai entendus à La Broquerie, et ce dans la langue que, Lucie et moi, nous vous avons donnée comme héritage.

De votre grand-grand-grand-père,
Louis Malo

pour copie conforme
Louis Gosselin
Saint-Malo, Manitoba
le 17 mars 1984

Oui deux fois plus fort

"Ah! les hommes" ne comprennent toujours pas. Gilberte Proteau, présidente de la SFM, aurait dû avoir dit OUI deux fois plus fort.

- OUI aux jeunes pour leur bâtir une place au sein de la SFM.

- OUI aux femmes pour les inviter à participer et leur donner du *"high profile"* comme candidates.

- OUI aux éducateurs(trices) pour leurs revendications éducationnelles, soit orientation ou instruction demeure francophone.

- OUI aux coopérateurs pour leur initiative à Saint-Norbert.

- OUI aux jeunes travailleurs(euses) pour leur conseil d'administration en marge d'aujourdhui - désabusé.

- OUI aux initiatives locales pour un renouveau dans NOTRE VIEUX Saint-Boniface avec tous les autres groupes qui nous entourent.

- OUI pour un franc-parler avec nos gouvernements et nos chefs de fils.

- OUI à la Maison franco-manitobaine pour faire connaître et aimer notre culture et patrimoine manitobain. À nous à les diffuser. Bravo!

Claudette Lambert
Présidente
Cercle Scientifique

"Who is using you?"

M. le rédacteur,

M. Gary Filmon maintient que M. Trudeau "was using" M. Mulroney en lui demandant de supporter la résolution du 14 février en faveur des droits des francophones au Manitoba.

Dites donc, M. Filmon, "Who is using you?"

A. Barere
Victoria, Colombie-Britannique
le 16 mars 1984

Nous sommes derrière Gilberte Proteau

Monsieur le rédacteur,

Je crois que vous auriez dû vous "montrer optimiste quant au choix" du successeur de Léo Robert, président sortant de charge de la SFM, et non faire du "tragique dans cette affaire" à l'égard de Gilberte Proteau prenant la présidence à nouveau.

Je trouve cela très déplorable que vous soyez si négatif pour ne pas dire destructeur dans l'OPINION que vous avez émise à ce sujet dans La LIBERTÉ du 16 mars courant.

Au lendemain d'une assemblée annuelle très bien réussie, d'une si belle fête - le 15e anniversaire de la SFM réunissant plus de 700 personnes - nos gens n'ont pas besoin d'un tel éditorial diviseur et négatif, d'un trouble-fête comme vous pour venir "brouiller les cartes".

Au contraire, dans un élan d'espoir, ils veulent garder l'esprit de la "fête familiale" et se rallier d'un seul coeur autour d'un autre chef fort pour reprendre la lutte courageusement et la mener à bonne fin.

Je crois que Mme Proteau est ce chef fort et courageux qui mérite tout l'appui possible dans un tel moment de crise politique et juridique. Sans diminuer d'aucune façon le magnifique travail accompli par M. Robert, il reste que ce dernier n'avait pas prévu la lutte acharnée qu'il a dû mener malgré lui.

Gilberte, par contre, réalise très bien dans quelle eau bouillante elle se lance et cela en pleine connaissance. Au risque d'harcèlements multiples, d'attaques personnelles (à commencer par les vôtres), elle a dit "OUI" après avoir été suppliée de prendre le poste, les nombreux efforts faits pour remplacer Me Rémi Smith s'étant avérés vains.

Ce n'est qu'après une nuit blanche de réflexion qu'elle a accepté dans un esprit de foi, de fierté et de justice communautaire.

Bravo Gilberte! Ignore, comme tu sais sans doute le faire déjà, toutes ces mesquineries (pour ne pas dire ces mensonges) et lance-toi dans le conflit! Tu en as le courage, la ténacité et, surtout, l'expérience. Nous sommes fièrement derrière toi!

Marcelle Lemaîre, M.A, M.Ed.
Professeur
Saint-Boniface, Manitoba
le 19 mars 1984

INVITATION!!!

Tous les parents et amis de **M. et Mme Stanislas Robert** sont invités à un thé à la salle Normandin, d'Aubigny, le 25 mars de 14h00 à 16h00, pour célébrer leur 60e anniversaire de mariage.

Pas de cadeau, merci.

Apepsie

D. Tougas/J. Vrignon







Une occasion ratée pour un compte rendu précis

Cher rédacteur en chef,

J'aimerais exprimer mon insatisfaction avec l'article "C'était aussi une occasion ratée" écrit par M. Roland Stringer, paru dans La LIBERTÉ, le vendredi 9 mars dernier.

Cet article était un compte rendu de la journée de la femme, organisée le 4 mars 1984 à l'école Précieux-Sang. M. Stringer exprimait une opinion sur la journée, cette opinion à laquelle il a bien droit; mais je trouve que cet article manquait de recherche et ne donnait pas un portrait complet de la journée. Pour reprendre le titre d'un autre article de ce même journaliste (paru dans La LIBERTÉ le 22 juillet 1983): "on fausse la réalité"; je pense qu'un(e) journaliste peut fausser la réalité en ne faisant pas son devoir de recherche.

Dans l'article du 9 mars, M. Stringer ne mentionne même pas les cinq groupes organisateurs. Où était-il lorsque le Conseil jeunesse provincial, l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface, la Ligue féminine catholique, Réseau et Pluri-elles se sont donnés la main pour organiser cette journée? N'est-ce pas que cette volonté de s'entraider et de collaborer mériterait l'attention de la presse? Où était M. Stringer, où était La LIBERTÉ au moment de l'organisation, des préparations et de la publicité? Et l'article que le groupe organisateur a voulu faire paraître pour expliquer davantage les ateliers? Où était M. Stringer lors des ateliers? Était-ce suffisant d'arriver à l'heure du souper, lorsque la moitié des femmes était déjà partie, pour vraiment prendre le pouls de la journée?

Selon l'article "C'était aussi une occasion ratée", je trouve que ce fut aussi pour M. Stringer une occasion ratée de faire un compte rendu précis.

À travers l'article, M. Stringer mentionne souvent l'action: "geste 'radical' de la marche", "un comité qui ferait pression", et "proposer... des moyens précis pour changer..." C'est comme si j'entendais de la part de M. Stringer un désir de voir les femmes passer à l'action, et peut-être une déception si ces dernières ne passent pas à l'action par des gestes plutôt du genre spectaculaire.

Je partage complètement ce désir que les femmes passent à l'action, mais en ne négligeant pas de s'informer, de se conscientiser et de prendre les moyens nécessaires afin de faire des choix libres et réfléchis. Où le journaliste M. Stringer situe ces objectifs qui précèdent l'action? Où fait-il mention de ces objectifs que plusieurs femmes tiennent à coeur? N'aurait-il pas d'autres façons d'être militant(e) que de porter une bannière?

Si les femmes, convaincues du fait français, décidaient dès aujourd'hui d'écrire tous leurs chèques en français! Si les femmes, complètement conscientes de la violence à la TV, établissaient avec les membres de leur famille le temps passé devant la TV! Si les femmes, averties que de manquer de précision et de ne pas pousser la recherche jusqu'au bout en préparant un compte rendu peut fausser la réalité, écrivaient à l'unique hebdomadaire français?

On aurait pu mentionner que les organisatrices de la journée de la femme "84", n'ont pas réussi à créer une ambiance suffisamment solidaire; peut-être d'avoir organisé une plénière au début de la journée aurait donné la chance aux femmes de se sentir plus accueillies et solidaires.

J'aurais voulu qu'on mentionne dans l'article sur la journée de la femme "84" l'importance de se respecter comme femme (et comme homme), de respecter le rythme avec lequel nous évoluons et l'importance de grandir dans l'affirmation de soi pour devenir militant(e).

Et de "parler de leurs problèmes", de "prendre conscience des obstacles", de reconnaître "l'obligation d'agir", et d'identifier le besoin d'avoir un "groupe militant", ne sont-ils pas là toutes des étapes importantes à franchir avant de devenir de plus en plus autonome?

Cécile Dufresne
Militante à ma façon
Saint-Boniface, Manitoba
le 19 mars 1984

c.c.: La LIBERTÉ, CJP, AECUSB, LFC, Pluri-elles, Réseau

Saurons-nous serrer les coudes?

Au sujet de l'éditorial "Il aurait fallu dire NON":

1. Étiez-vous là quand une foule d'au-delà de 300 personnes a spontanément ovationné Gilberte Proteau qui venait d'expliquer pourquoi elle avait dit OUI à la présidence de la SFM?

2. Vous dites, et vous soulignez: "Dans n'importe quelles circonstances, le retour d'un ancien chef manifeste l'incapacité d'un groupe de se renouveler efficacement." Est-ce que la circonscription électorale de Winnipeg-Nord a été moins bien servie parce que M. Stanley Knowles en a été le représentant durant 38 ans? Et, vis-à-vis la chicanerie persistante chez les conservateurs, l'avènement de M. Mulroney paraît-il garantir le renouvellement merveilleux que certains espéraient? Je trouve que Mme Proteau a eu le courage et la générosité de se remettre à blanc, en connaissance de cause. J'aimerais retrouver dans NOTRE JOURNAL la solidarité et l'enthousiasme qu'on respirait dans l'atmosphère durant les plénières de l'assemblée annuelle de la SFM, dimanche dernier.

3. Avez-vous suivi les membres du comité de mise en candidature au conseil d'administration de la SFM dans leur recherche "à la dernière minute" d'un candidat à la présidence? Savez-vous combien de candidats possibles ont été contactés pendant les deux mois précédent la réunion annuelle?

4. Vous seriez-vous offert vous-même, étant au courant des menaces portées contre la famille de Léo Robert et des exigences imprévisibles du poste? D'après vous, combien de nos gens travaillant à plein temps recevraient de leurs employeurs - anglophones ou francophones - le temps, la liberté et l'appui nécessaires pour remplir adéquatement les fonctions de la présidence? D'ailleurs, vous citez vous-même Me Rémi Smith: "La job de président de la SFM est à temps et demi." Et puis, qui s'est avancé pour contester la candidature de Mme Proteau? Par ailleurs, à qui la communauté francophone a-t-elle refusé sa confiance comme vous le suggérez: "Le tragique dans cette affaire, c'est que la communauté n'a pas voulu faire confiance à un autre Léo Robert..."

5. Finalement, est-ce au nom d'un journalisme éclairé que vous lancez des pierres à droite et à gauche, sans preuves convaincantes à l'appui? Par exemple, vous affirmez gratuitement qu'"avec le choix d'un ancien chef pour reprendre les guides, les jeunes voient leur intuition confirmée qu'il n'y a pas de place pour eux à l'assemblée annuelle de la SFM". Les jeunes que j'ai consultés à ce sujet ne sont pas d'accord, M. Dubé.

L'heure n'est certainement pas au sabotage... Saurons-nous nous serrer les coudes?

Ghislaine L. Lacerte
Saint-Boniface, Manitoba
le 18 mars 1984

Le devoir de construire et non de détruire

Monsieur le rédacteur,

J'ai toujours hâte de recevoir "ma" LIBERTÉ puisque La LIBERTÉ me donne ou m'encourage à continuer à vivre en français chez moi... Mais j'ai comme l'impression que vous êtes allés un petit peu trop loin dans votre OPINION du 16 mars 1984.

Plutôt que d'appuyer la nouvelle présidente de la SFM, vous lui donnez une maudite gifle. Et je cite: "Les tireurs de ficelles de la SFM ont privé la communauté de la découverte d'un autre chef de la trempe de Léo Robert en demandant à une ancienne présidente de se représenter."

Voyons donc, Monsieur le rédacteur, on connaît tous l'excellent travail de Léo Robert et de Gilberte Proteau. Pourquoi donc nous emmerder avec des insultes à notre intelligence plutôt que de faire une critique constructive au sujet de cette nomination?

Moi, j'ai appuyé Léo Robert et je lui en suis très reconnaissant. Dieu sait comment la communauté lui en est reconnaissante. Et maintenant, c'est au tour de Gilberte Proteau. Et moi, je l'appuie et je lui souhaite ardemment que la communauté en fera de même, puisque nous nous devons d'être solidaires face à la machine politique et face aux démarches que nous devons entreprendre dans les mois à venir pour sauvegarder notre langue et notre patrimoine.

Monsieur le rédacteur, c'est notre devoir et le vôtre aussi (si vous me le permettez) de construire et non pas de détruire.

Edmond Beaudry
Saint-Boniface, Manitoba
le 19 mars 1984

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Rachelle LAFOND
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ,** Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél.: (204)**247-4823.**

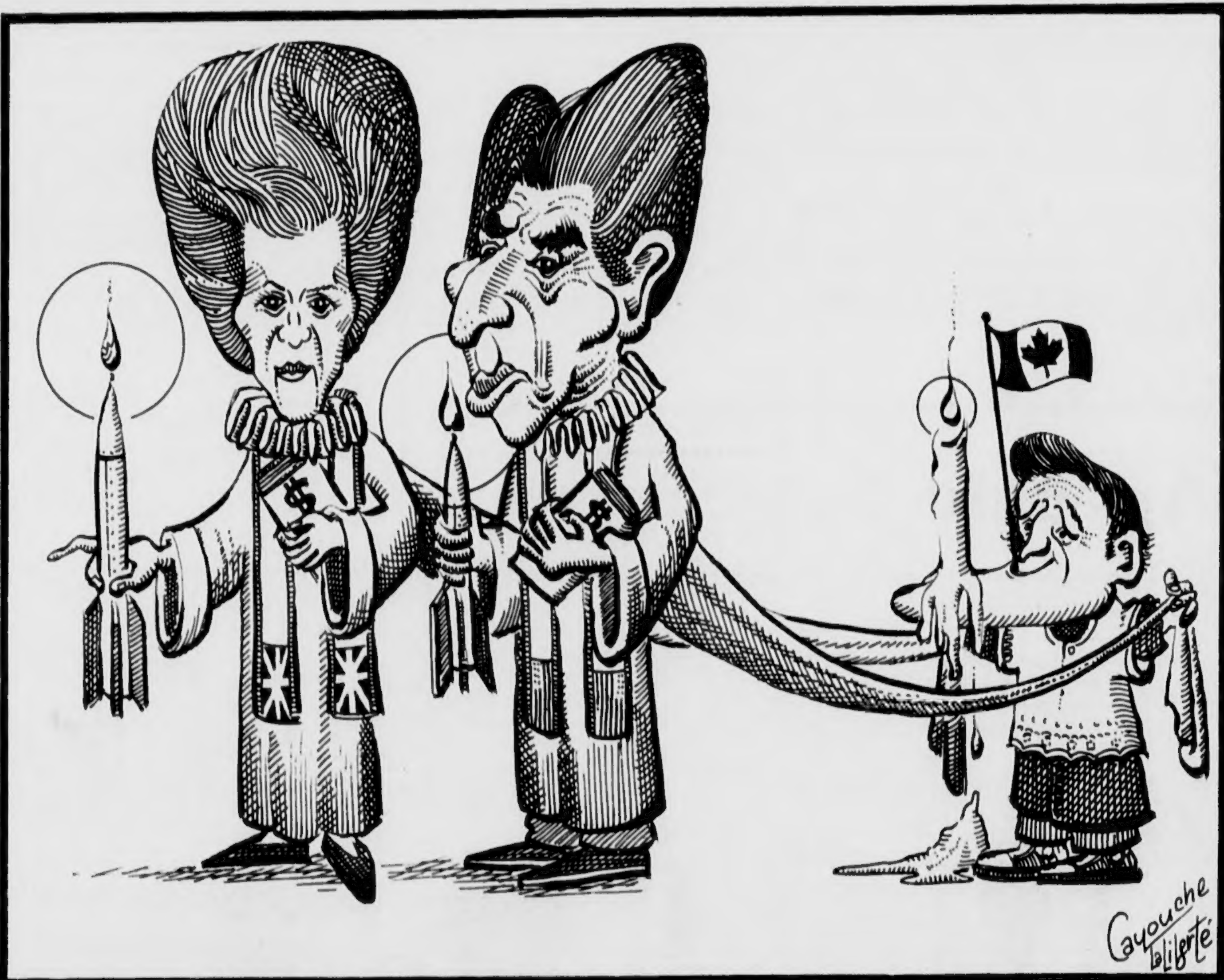
L'abonnement annuel coûte 18$50 au Manitoba, 22$50 partout ailleurs au Canada et 27$50 à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
247-4823



L'économiste Laxer considère Brian Mulroney comme un vulgaire servant de messe pour les grands prêtres Ronald Reagan et Margaret Thatcher.

Si les services en français dans les francos, la cause

Même si Max Yalden tient à souligner que "les Canadiens n'ont pas à rougir des progrès accomplis" depuis une vingtaine d'années côté bilinguisme, le Commissaire aux langues officielles doit fortement déplorer le manque de services bilingues du gouvernement fédéral.



Max Yalden. "Bien sûr, il ne suffit pas de connaître la langue de son voisin pour éliminer toutes les frictions, mais c'est un bon début. Autrement, on se retrouverait avec le même bilinguisme à sens unique qui a pendant trop longtemps été imposé aux francophones."

Cette faiblesse, Max Yalden se fait un devoir de la souligner dans son rapport annuel, son dernier, étant sur le point de terminer son mandat de sept ans. Une situation qui l'a sans doute incité à mettre les efforts de bilinguisation du Canada en perspective.

"Le français occupe à l'évidence dans le Canada comtemportain une tout autre place qu'au début des années soixante. Pourtant, la fonction publique fédérale n'a pas pêché par excès de zèle pour assurer l'égalité des deux langues partout et à chaque fois qu'il y a demande."

Un constat qui amène le commentaire suivant: "Résultat, nous sommes constamment tiraillés entre deux sentiments opposés. D'un côté, il nous paraît évident que le pays change peu à peu; de l'autre, il nous faut bien voir que les communautés de langue minoritaire perdent rapidement du terrain alors que certains bureaucrates fédéraux font moins qu'il ne le pourraient pour enrayer ce mouvement."

Un exercice de sauve-qui-peut?

Une fois de plus, donc, le Commissaire est obligé de condamner l'attitude de certains fonctionnaires. Car mieux que quiconque, Max Yalden sait que rien ne sert d'encourager à longueur de colonnes les minoritaires à attendre pour se faire servir en français si les fonctionnaires ne démontrent pas de bonne volonté. (***Ou peut-être, plus fondamentalement, s'ils ne font pas preuve de tolérance***.)

Entre autres exemples, le Commissaire cite **Winnipeg**, centre (*soit-disant*) bilingue depuis avril 1982. Il estime "inacceptable" que la capitale manitobaine soit aussi démunie au niveau des fonctionnaires bilingues: "Si les prestations actuelles en français de la plupart des services fédéraux devaient motiver les francophones de l'Ouest à garder vivante la flamme linguistique, la cause serait entendue une fois pour toutes."

En effet, dans l'Ouest, le nombre de fonctionnaires bilingues n'est pas en proportion avec le nombre de francophones. Il y en a quelque 800 pour les quatre provinces de l'Ouest et ils sont sensés servir environ 185 000 francophones! Des chiffres qui se passent de commentaire.

Pas étonnant alors que beaucoup de francophones ont du mal à se convaincre

l'Ouest devaient motiver serait entendue

"que leur cause est prise au sérieux" et que "la demande de services dans la langue de la minorité ressemble à une fleur frileuse qui ne se décide pas à éclore." Un élan poétique qui n'empêche pas Max Yalden de conclure: "Il importe donc de s'organiser pour faire connaître à la minorité certains services fédéraux précis et s'assurer qu'ils sont véritablement accessibles."

En attendant, le Commissaire énumère plusieurs plaintes venant de francos de l'Ouest pour prouver que "c'est là où la population minoritaire est le plus en danger que l'offre de services en français est la moins active". Le principe de l'offre active, particulièrement mis en valeur dans son rapport de l'année 1982, vise à offrir **spontanément** les services dans la langue de la minorité.

Il reste quand même que Max Yalden veut percevoir un changement de mentalité chez les fonctionnaires: "La réforme linguistique n'est peut-être pas le dada préféré de chaque fonctionnaire, mais nous n'en avons rencontré beaucoup qui refusent de faire leur part, à condition bien sûr qu'ils aient l'impression de contribuer à une initiative valable et non pas à un exercice de sauve-qui-peut."

Autrement dit, il va falloir que les Canadiens soient de plus en plus convaincus que la politique de bilinguisme, qui a pour but de mettre le français et l'anglais sur un pied d'égalité, n'est pas simplement une lubie de Pierre Trudeau ou des partis fédéraux.

Pour sa part, Max Yalden est d'avis qu'on "ne peut rebrousser chemin. J'irais même jusqu'à dire (...) que nous commençons à mettre au point un mécanisme pratique pour traduire de grands principes en des gestes concrets. Un avenir linguistique meilleur nous attend, c'est certain; mais il nous faudra allonger le bras et le pas pour l'atteindre."

Bernard BOCQUEL

Pas prêt à rayer les minorités de la carte

Max Yalden donne toujours une place de choix aux minorités dans son rapport. Et cette fois, on s'en doute , le Manitoba tient une place spéciale.

Le Commissaire aux langues officielles ne nous apprend évidemment rien lorsqu'il fait le bilan de la situation des minorités: "Bref, l'année qui vient de se terminer est loin d'avoir été exceptionnelle dans l'ensemble. Mais consolons-nous, elle aurait pu être pire."

Il faut dire que Max Yalden offre une analyse plutôt rassurante des événements au Manitoba.

"L'année a semblé mal commencer au Manitoba où le siège de la Société franco-manitobaine a été ravagé le 30 janvier dernier. L'opposition au bilinguisme peut parfois y être aussi vive qu'elle l'était il y a une vingtaine d'années lorsque des membres de la Commission B.B., de passage dans la province, ont été presque physiquement agressés. Mais cette opposition peut aussi avoir un effet salutaire, puisqu'elle a aiguillonné les indifférents."

"Le débat sur les propositions constitutionnelles du gouvernement a aussi servi à informer ceux des citoyens qui voulaient être éclairés et à gagner l'appui des groupes religieux, des minorités ethniques et de la presse. Malgré de réelles difficultés, bien des gens estiment que le gouvernement du Manitoba a assumé en 1983 ses responsabilités constitutionnelles envers les Franco-Manitobains d'une façon à la fois fort honorable et pratique."

Voilà vraisemblablement une raison, parmi d'autres, qui pousse le Commissaire à déclarer: "Je ne serais cependant pas prêt à rayer de la carte les minorités de langue officielle. (...) Mais, diront certains, c'est faire là un acte de foi. Peut-être. Mais il ne faudrait pas oublier qu'il émane d'un observateur qui porte nombre de cicatrices linguistiques et qui, en conséquence, n'est pas très enclin à voir la vie en rose."

La Maison franco réalité?

Si tout va mieux, la Maison franco-manitobaine renaîtra de ses cendres du 194 Provencher à l'angle Thibault/Provencher.

La SFM cherche actuellement l'argent nécessaire pour construire cette maison de deux étages qui pourrait abriter d'autres organismes à caractère communautaire.

"Il faut que cela se fasse vite," indique le directeur général de la Société, Raymond Théberge. L'offre sur le terrain est valable jusqu'au 31 mars. Un autre problème concerne le zonage, qui devra être modifié.

Par principe, la SFM, qui a installé ses quartiers au Collège de Saint-Boniface après l'incendie en janvier 83 de ses bureaux, veut "s'intégrer au redéveloppement du boulevard Provencher".

"Il faut que la communauté franco-manitobaine ait des acquis sur le plan économique," affirme Raymond Théberge.



Jacques Lussier et Edmond Dufort. Un spectacle vocal et acoustique.

De la plage au Foyer

Pour ceux qui pensaient que le printemps annonçait la mort du Foyer, on vient de vous jouer un drôle de mauvais tour...

Dans le cadre des "soirées folklores", Edmond Dufort et Jacques Lussier présenteront de leurs compositions. Du folk contemporain qui parle de tout.

Pour Edmond Dufort, des chansons qui parlent des valeurs humaines, "mais chacunes sont différentes". Pour Jacques Lussier, des compositions inspirées du voyage, de l'Afrique, des Antilles et de l'Europe.

"Ce que nous voulons surtout faire, c'est de recréer l'ambiance du salon d'une maison dans le Foyer," signale Jacques Lussier, natif de Saint-Boniface. "Ça fait plusieurs années qu'on joue ensemble sur la plage, dans le parc... On veut voir si cette première en spectacle poignera."

Le spectacle consistera de ces deux artistes qui s'accompagneront de guitares accoustiques et de la musique à bouche. Il n'y aura donc aucune instrumentation électronique. "Ce sera un spectacle calme. On voudrait que les spectateurs aient la chance de se concentrer plus sur les personnes que sur la musique," explique Edmond Dufort, autrefois de Saint-Norbert.

En plus d'un certain élément comique qu'ils apporteront au Foyer, ces deux chanteurs interprèteront quelques chansons bien connues. De Neil Young jusqu'à Paul Piché.

Au Foyer du CCFM du 29 au 31 mars.

Le malheur séduit les femmes

Une autre pièce sur ces insatiables femmes qui refusent de reconnaître leurs faiblesses!

Ah! les hommes, une adaptation de **Les bonhommes** de Françoise Dorin, met en scène deux femmes qui désirent s'isoler des hommes. Mais, vulnérables, elles se font circonvenir, elles choisissent d'abriter un homme au bord du suicide. "Un homme malheureux, c'est tellement séduisant," une réplique qui évoque bien le ton de la pièce.

"La pièce démontre comment les femmes se font prendre au piège. Même si elles savaient que ça allait arriver," lance Roland Mahé, metteur en scène de cette quatrième et dernière production du Cercle Molière pour la saison.

Ce boulevard parisien, adapté à la vie manitobaine, s'annonce une pièce amusante. Tout de même, "ce n'est pas le gros rire mais c'est drôle" détaille Roland Mahé. "On aime finir la saison sur un ton plus léger."

"C'est un spectacle qui dérange pas, mais qui n'est quand même pas stupide."

Disons un spectacle pour le printemps. "Des costumes extravagants, du rouge, du rose, du turquoise... un beau décor... une ambiance du dimanche de Pâques."

Côté interprétation, Irène Mahé et Claude Dorge sont de retour dans des rôles principaux. Le troisième rôle principal sera joué par Laurette Rouillard, qu'on a souvent vue au Cercle dans des rôles moins prédominants que celui-ci.

Soulignons aussi que Karen Ryan est revenue au Cercle pour signer le décor et que l'interprétation musicale a été acceptée par Mark Kolt.

Ah! les hommes du 23 au 30 mars (avec relâche le 26) en la salle Pauline-Boutal, le 1er avril à Sainte-Rose-du-Lac, le 3 avril à Saint-Jean-Baptiste et le 5 avril à Notre-Dame-de-Lourdes.



Laurette Rouillard et Claude Dorge dans *Ah! les hommes*, la dernière de cette saison au Cercle.

Un ilôt dans le désert

Faire concurrence à Michael Jackson ou Men at Work ne s'annonce pas une tâche facile. Même pour Daniel Lavoie.

L'ancien du 100 Nons considère la vie d'artiste aussi difficile aujourd'hui que lorsqu'il quittait le Manitoba pour la belle province.

Après sept microsillons, il tente toujours de donner une stabilité à sa carrière. Raison donc de se garder sur le bout des orteils, toujours prêt à impressionner les Français ou les Québécois.

Le dernier projet de Daniel Lavoie aurait coûté 200 000$. **Tension-Attention**, c'est la preuve que le fils de Dunrea n'a pas peur de courir le risque, de mettre tout dans sa musique.

Il reste que le problème réside dans le fait que l'artiste canadien n'a pas la job facile. D'ailleurs, "l'exil" de Daniel Lavoie au Québec en est une preuve.

Dans un entretien avec **Chansons d'aujourd'hui** (février 84), Daniel Lavoie a présenté sa perception du développement artistique au Manitoba:



"Il y a une différence énorme (entre le Québec et le Manitoba). La francophonie de l'Ouest est une petite minorité. C'est comme un ilôt. Un ilôt dans le désert. Là-bas, tu vis à coup de subvention et tu vis de ce qui vient de l'extérieur. Ceux qui évoluent sur la scène culturelle au Manitoba le font comme hobby. Personne ne peut penser en vivre. La culture au Manitoba, c'est quelque chose que tu fais après l'ouvrage..."

Cette ancienne classique du franco déménagé au Québec n'élimine pas le problème. Car le Québec n'arrive pas non plus à suffir pour donner une stabilité à la communauté artistique francophone. Le "new frontier" des années 60 semble être même dur sur Daniel Lavoie.

Dans un texte de la **Presse canadienne**, publié lundi dans le **Free Press**, Daniel Lavoie n'a pas hésité à manifester une insatisfaction vis-à-vis de sa province adoptive: "Depuis que le parti québécois est arrivé au pouvoir, les choses ont tournées à l'aigre. Aujourd'hui, nous sommes réduits à nous plaindre et je déteste cela."

Chose certaine, Daniel Lavoie fait tout pour se faire connaître. Avec son dernier disque techno-pop, il a choisi d'investir 15 000$ dans un vidéo pour encourager sa vente. En plus, il a recommencé à se produire sur scène au Québec et outre-mer.

On attend aussi qu'il se lance dans l'enregistrement de ses compositions anglaises.

Roland STRINGER

La reine est "back"

Depuis le Fock Fest de l'été dernier, on attend sa visite. Celle qui sait faire "zigouiller" les gens jusqu'à Louisianne et "back".

Queen Ida et The Bon Temps Zideco Band a impressionné sans cesse les participants aux deux derniers festivals de folk.

Sa musique, un véritable "gumbo" de reggae, calypso, country, rock, cajun et blues, n'est pas à manquer.

Au Rendez-Vous du Festival du Voyageur, les 23 et 24 mars.

Messe pour jeunes gens

au Précieux-Sang, le dimanche soir, à 20h00

À partir du dimanche 11 mars, et pour les six dimanches du carême, une messe spéciale orientée vers les jeunes gens, étudiants, travailleurs, etc. sera célébrée le dimanche soir.

En cette Année Sainte, en préparation de la visite du Pape, nous invitons nos jeunes amis à redécouvrir Jésus.

Concert Cabaret

de

La Chorale des Intrépides



le 14 avril 1984
à 20h30
Salle: Le Rendez-Vous
768, avenue Taché

Menu

Hors d'oeuvre: surtout de la vieille France
Potage: de la bonne bannock de chez nous
Plat de résistance: souvenirs de CKSB
Salade: hommage à Gilles Vigneault
Entremets: chansons de la France contemporaine
Dessert: surtout du folklore
Pousse-Café: nos vieilles chansons à répondre

Bon appétit!

Billets - adultes: 8$
étudiants et 3e âge: 6$
(goûter compris)

Billets en vente au guichet du CCFM, 340, boulevard Provencher, et auprès des membres de la Chorale, Téléphone: (204)233-8972.) Saint-Boniface (Manitoba), R2H 0G7.

Alliance Chorale Manitoba

340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7
tél.: (204)233-7423

vous invite cordialement à participer à un

Atelier de "NEGRO SPIRITUALS GOSPEL SINGING"

avec Sam Davis Minneapolis, Minnesota

DATES: 30, 31 mars et 1er avril 1984

ENDROIT: Collège de Saint-Boniface
196, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)

INSCRIPTIONS:
- 40$/par personne
5$/musique

REPAS: Service de la cafétaria sera disponible
Date limite pour s'inscrire: le vendredi 23 mars

CONCERT ouvert au public, le dimanche soir, 1er avril à 20h00, 196, avenue de la Cathédrale (au gymnase), présenté par les participants de l'atelier. Formules d'inscription, renseignements - disponibles au bureau de l'ACM ou à la réception du CCFM.

Bienvenue à tous!

The Fighting Days: Les suffragettes manitobaines de 1916

Une page d'histoire qui éclaire le présent

Nellie McClung? Le droit de vote pour les femmes? La guerre et le chauvinisme? *The Fighting Days* parle de tout ça et d'aujourd'hui.

Le sujet, le lutte pour le droit de vote pour les femmes dans le Manitoba des années 1910, est fascinant pour deux raisons.

Le développement du mouvement des femmes, la présence insistante de problèmes révélés par le féminisme dans notre société, rendent impérieuse une évaluation de l'histoire de ce mouvement. De plus, le contexte de l'époque, avec la guerre à l'horizon, ressemble étrangement au contexte actuel. Les recoupements sont faciles à faire.

La pièce est un documentaire dramatique basé sur les faits. L'auteur manitobain, Wendy Lill, a fait ses recherches et elle utilise certains textes trouvés (discours, articles de journaux, lettres, verbatim). Elle a su aussi dénicher les conflits, les contradictions du mouvement des suffragettes, les arguments entre Nellie McClung et d'autres activistes moins connues.

Problèmes concrets

L'action suit le personnage de Francis Baynon, une jeune fille de la campagne qui arrive en ville avec sa soeur Lillian qui travaille au **Free Press**. Lillian présente Francis à Nellie McClung, qui l'implique dans la lutte des suffragettes. Francis convainc l'éditeur du **Rural Review**, McNair, de l'engager pour rédiger la page féminine du journal lu partout au Manitoba. Une page typique où les conseils ménagers disputent la place aux recettes de cuisine.

Tout en répondant à ces demandes qu'elle juge importantes, elle introduit une chronique éditoriale où elle fait de la propagande en faveur du droit de vote. Une fois la porte entrouverte, d'autres problèmes sont soulevés dans les lettres au rédacteur. Une femme qui a huit enfants veut un livre sur l'éducation sexuelle, une autre parle de contrôle de naissances... Problèmes concrets vécus par les femmes du temps (et d'aujourd'hui).

La guerre et la conscription font leur irruption au 2e acte et ces événements vont provoquer des fissures dans le mouvement des suffragettes. Francis est pour étendre le droit de vote à toutes les femmes, Nellie McClung veut exclure les femmes immigrantes jusqu'après la guerre. Les femmes WASP veulent la conscription, l'Angleterre doit être défendue. Les non-WASP sont soupçonnées d'être anti-conscriptionnistes et leur donner le droit de vote mettrait en danger l'élection d'un gouvernement pro-conscription.

Repoussoir à la naïveté

Francis accuse Nellie d'élitisme et de chauvinisme. Nellie lui demande d'être réaliste et d'accepter que l'Empire britannique a une mission civilisatrice. Chez Francis, le suffrage universel va de pair avec un pacifisme: les femmes ne mettent pas des enfants au monde pour les envoyer se faire tuer en Europe.

C'est la rupture après le passage de la conscription. Nellie reste à Winnipeg, Lillian part pour les USA, qui entreront en guerre l'année d'après, Francis la suit de près.

Wendy Lill a écrit une version initiale de la pièce qui a été retravaillée en atelier avec les comédiens et le metteur en scène. La plupart des scènes sont courtes, les enchaînements sont rapides et le rythme est soutenu. Les scènes de lecture des lettres adressées à Francis par les fermières sont des scènes de transition efficaces, parfois comiques, parfois moins comiques. Les problèmes soulevés sont rendus surtout dans des scènes à deux, la tension dramatique rendue par les dialogues tantôt secs et durs, tantôt tendres et tristes.

En plus des trois femmes, McNair contribue au développement de l'action en agissant comme repoussoir à l'idéalisme, à la naïveté et aux manoeuvres politiques.

Le pacifisme, le chauvinisme envers les minorités, les avancées et les reculs du mouvement de femmes, voilà des thèmes plus qu'actuels. Cette pièce est une page d'histoire qui éclaire le présent, et c'est du très bon théâtre.

Au Prairie Theatre Exchange, jusqu'au 1er avril.

Charles LEBLANC



The Fighting Days au Prairie Theatre Exchange.

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

LE FILM DE LA SEMAINE



Tank

Avec James Garner et Shirley Jones, ce film par Marvin J. Chomsky met un ancien combattant dans une situation qui l'oblige à enfreindre la loi...

Au Centre des congrès (non recommandé aux enfants).

L'HEBDO-PALMARÈS

Le palmarès français et anglais de la semaine de **Sept heures bonhomme** de Radio-Canada et **Québec Rock** passe à l'antenne de CKSB lors de l'émission **Pulsation**.

Du côté français:

1/2 - **Michel Rivard**
J'ai peur, j'ai peur
2/3 - **Daniel Lavoie**
Qui va là?
3/1 - **Jim Corcoran**
Ça tire à sa fin
4/5 - **Romantique Machine**
Taxi revient
5/6 - **Boodgie**
Avance dans la foule
6/9 - Charlelie Couture
Missipi Dancing
7/10 - **JP Capdevielle**
Caricature
8/7 - **Jacques Higelin**
Boogie Rouillé
9/8 - **Lucien Francoeur**
Mal de Montréal
10/- - **Pauline Lapointe**
Play

Du côté anglais:

1/2 - **Eurythmics**
Here comes the rain again
2/3 - **Van Halen**
Jump
3/4 - **Accept**
Balls to the wall
4/1 - **Nena**
99 Luftballons
5/8 - **Howard Jones**
New Song
6/9 - **Culture Club**
Miss me blind
7/5 - **Spoons**
Talk back
8/6 - **Pretenders**
Middle of the road
9/10 - **Marx N Spencer**
Stay
10/11 - **Yes**
Leave it

Les évêques disent: "Choisis la vie"

Le dilemme du "Respect de la vie" et du "drame de l'avortement" retient de nouveau l'attention des évêques catholiques du Manitoba.

Dans une brochure de 12 pages intitulée "Choisis la vie... jamais l'avortement", les évêques affirment leur volonté commune d'y engager la responsabilité accrue des paroisses et des familles. Ils invitent également tous les citoyens de la province à se pencher sur ce problème persistant qui est en train de miner les fondements mêmes de notre société. Chaque paroisse distribuera la brochure.

Seules des actions positives, pastorales et sociales peuvent arriver à contrer l'épidémie d'une mentalité anti-vie et en prévenir les effets néfastes déjà trop répandus. Statistique Canada rapporte qu'on a pratiqué 66,319 avortements dans les hôpitaux canadiens en 1982!

La lettre pastorale des évêques insiste que les données scientifiques actuelles démontrent clairement que l'enfant dans le sein de la mère est un être humain dès sa conception. Une deuxième partie de la lettre se dresse contre la propagande "pro-choix" qui déforme la vérité et sème la confusion dans les esprits.

Il y a un bref énoncé de l'enseignement ferme de l'Église catholique. Forts de ces convictions de la foi et de la science, les évêques proposent qu'un nouvel effort collectif cherche à enrayer les causes de l'avortement dans la société.

Pour obtenir copie de cette lettre, adressez-vous à votre paroisse ou à la Chancellerie de l'Archevêché (247-9851).

Nous accueillons le salut

Elle n'avait pas grand-chose à faire ce matin-là. Aller chercher de l'eau au puits, faire le ménage de la maison. Elle regarda autour... Elle avait tout pour être heureuse. Et pourtant, elle ressentait un vide, un grand vide. C'était comme une soif, une grande soif!

Elle ramassa sa cruche et se mit en route.

Elle ne comprenait pas pourquoi elle n'était pas heureuse. Elle avait tellement cherché le bonheur.

Cinq fois elle avait laissé l'homme avec qui elle vivait pour aller vivre avec un autre. Cinq fois... pour trouver le bonheur.

Mais le bonheur lui échappait!

Faudra-t-il qu'elle en cherche encore un autre? Encore un autre pour connaître le vrai bonheur?

Et si le bonheur se trouvait ailleur? Peut-être suis-je sur la mauvaise piste? Je me demande ce qu'il faut faire...

Tiens... il y a quelqu'un au puits.

Un homme!!! Ça c'est rare. D'habitude ils préfèrent rester à la maison. Jamais ils ne viennent au puits, c'est un travail de femme.

Ça doit être un étranger, un touriste!

Ah, mais il est beau, cet homme. Je me demande...

"Donne-moi à boire."

Eh! pas gêné, celui-là. Un Juif qui me demande, à moi, une Samaritaine, de l'eau à boire! On aura tout vu. Il doit avoir soif certain.

"... c'est toi qui lui aurais demandé et il t'aurait donné de l'eau vive."



Claude Blanchette

INTERROGATION

Qu'est-ce qu'il rebâche-là? Moi, lui demander à boire. Moi, demander ça à un homme? J'ai l'impression qu'il a passé trop de temps au soleil. Ah! mais ce qu'il a de beaux yeux... si profond... c'est comme si...

"... celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura plus jamais soif; et l'eau que je lui donnerai deviendra en lui source jaillissante pour la vie éternelle."

Ne plus avoir soif! En voilà une bonne affaire. Ne plus jamais avoir besoin de venir au puits. Ne plus jamais avoir à attendre mon tour. Oh! ça serait extraordinaire. Mon vieux serait content de moi...

"Va, appelle ton mari et reviens."

Il connaît tout de mon histoire. Ah! c'est du puissant. Il pourrait être un sorcier... et pourtant il ne me fait pas peur. Je me sens bien avec lui. C'est comme s'il apportait la paix, la vérité. Serait-il le Messie, le Christ, le Fils de Dieu?

"Moi qui te parle, je le suis."

Il faut que je rentre. Dommage. Attend que je dise ça aux voisins. Ils ne me croiront pas... et pourtant c'est vrai.

C'est drôle... pour une minute. Je me sentais heureuse avec Lui. Vraiment heureuse. D'un bonheur par comme les autres. D'un bonheur qui pourrait durer toujours et toujours... car c'est un bonheur tout intérieur, un bonheur de coeur.

Et s'Il était Lui, le vrai bonheur. L'accueillir serait accueillir le bonheur. Le rencontrer serait rencontrer le Sauveur du monde.

Et... et... je n'aurais plus jamais soif!

Claude BLANCHETTE, ptre

Une initiative musicale rare à vivre samedi

Personne n'a vu ce qui s'est passé la semaine dernière au théâtre Playhouse. Ceux qui verront le produit final samedi soir seront peut-être en mesure de l'imaginer...

Depuis dimanche, dix groupes artistiques des communautés francophones à l'extérieur du Québec participent à la première école de la chanson organisée par la Fédération culturelle des Canadiens français.

Rares sont les occasions pour l'artiste d'apprendre de personnes qui connaissent bien le métier. Des professionnels de la trempe de Gilles Valiquette ou de Mouffe ne se retrouvent pas souvent sur cet "ilôt" (*dit Daniel Lavoie*) qu'est le Manitoba.

Encore plus rare, c'est d'organiser un projet qui permet d'offrir une formation pratique à l'artiste. Car le stage ne consiste pas à faire asseoir les participants dans une salle du Collège en leur parlant de l'influence des chansonniers sur la musique contemporaine.

Plutôt, on passe la semaine à retravailler ce qui est faible chez le participant. Pour certains le texte; d'autres, la présentation; d'autres encore, les arrangements musicaux...

Claude Vallières, personne ressource au stage, n'hésite pas à souligner l'importance d'une activité pareille: "Mon métier de scène, je ne l'ai pas appris dans une école, mais sur la scène."

"Ce projet permet à l'artiste de connaître tous les aspects du spectacle: le côté paroles, vocal, musical et la mise en scène. C'est aussi une activité qui provoquera chez certains une remise en question de certaines choses," ajoute Claude Vallières, celui à qui il revient d'aider les artistes avec leurs voix.

Devenir le boss

"Finalement, cette semaine donne la chance aux artistes d'apprendre à être le boss sur scène."

Le public franco-manitobain est celui qui aura le privilège de juger les mérites de cette première.

Le spectacle comprendra au moins trois chansons de chaque groupe. Entre chaque présentation, il y aura un enchaînement assuré par nul autre que Vincent Dureault, un des participants franco-manitobains au stage.

Aussi en vedette du Manitoba, Gérald Laroche et Laurent Roy. Eux non plus n'ont pas besoin d'une présentation.

Bien entendu, le groupe fransaskois, Folle Avoine, suit ce stage et fera partie de ce grand show.

Soulignons la présence de l'Acadien Ronald Bourgeois, qui s'est produit sur la scène manitobaine tout récemment lors du Festival du Voyageur. Enfin, le violoniste Gilles-Laurent Martin, natif de l'Ontario, en est un autre qui pourrait plaire en spectacle. Ce dernier a déjà travaillé avec Robert Paquette, Garolou et est un membre de l'équipe qui a enregistré "Connivence II".

Pour Claude Vallières, "chacun des groupes a son propre style. Mais on ressent quand même ce désir de lutter pour son identité."

Au théâtre Playhouse le 24 mars à 20h00.

Roland STRINGER



Du blues à la franco-manitobaine avec Gérald Laroche et Laurent Roy au théâtre Playhouse samedi soir.

Le CALENDRIER

Jeudi 22

- La Société dramatique de l'École dramatique Saint-Paul's présentera la comédie "Any number can die" du jeudi au dima che au 2200, avenue Grant à 20h00.

- Normand Touchette jouera du piano au Foyer du CCFM du jeudi au samedi.

- Mgr Adam Exner donnera une conférence sur la réconciliation au Collège universitaire de Saint-Boniface à 19h30.

Vendredi 23

- Le comité de parents des scouts et guides tiendra une soirée sociale au Centre récréatif Notre-Dame, 271, avenue de la Cathédrale à 20h00. (Gilbert: 233-8827)

- Le film "The Draughtsman's Contract" sera présenté à la Galerie d'art de Winnipeg du vendredi au dimanche à 20h00

- Une vente artisanale par l'Association des clubs kin au Unicity Fashion Square vendredi et samedi. (667-3550)

- La première de "Ah! les hommes" sera présentée en la salle Pauline-Boutal à 20h00. Jusqu'au 30 mars

Lundi 26

- Le film "L'argent" de Robert Bresson pourra être vu au cinéma Main à 20h00.

Mercredi 28

- "Wives tale", un film sur la grève des mineurs de nickel à Sudbury, pourra être visionné à 19h00, au Collège universitaire de Saint-Boniface. Une discussion suivra. Pour de plus amples informations: 233-0210, poste 163.

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Une vie pour la gloire de Dieu?

Je voudrais féliciter Claudette Pattyn pour son article "Jésus a été crucifié au Farce-tival du Voyageur".

Il y a aujourd'hui très peu de gens qui ont l'audace de prendre une telle position sans craindre l'opinion des autres. Être chrétien, ce n'est pas aller à l'église le dimanche et vivre d'une manière différente le reste de la semaine. Les gens ont tendance à séparer les deux; et les réunions d'églises ne sont alors qu'un rituel religieux, qui nous soulage la conscience de ce que nous avons fait de mal le reste de la semaine.

Est-ce cela le christianisme de la bible? Ou est-ce que le christianisme de la bible est plutôt une vie vécue à chaque jour, pour la gloire de Dieu?

"Ne vous y trompez pas: on ne se moque pas de Dieu. Ce qu'un homme aura semé, il le moissonnera aussi. Celui qui sème pour sa chair, moissonnera de la chair, la corruption; mais celui qui sème pour l'Esprit, moissonnera de l'Esprit la vie éternelle." (Gal. 6: 6-8)

Oui, on peut tromper beaucoup de monde par les masques religieux que certaines personnes mettent le dimanche pour le service religieux, mais on ne peut tromper Dieu qui voit tout et connaît tout.

"Je m'étonne que vous vous détourniez si vite de celui qui vous a appelés par la grâce de Christ, pour passer à un autre évangile." (Gal. 1: 6)

Moi-même, je ne suis pas catholique romain, mais je fus très content de lire une lettre comme celle de Claudette Pattyn, écrite avec une telle ferveur évangélique. Je fus même surpris, je dois vous l'avouer, qu'une catholique romaine ait écrit un article de valeur si évangélique. De quoi faire rougir même beaucoup de chrétiens d'églises protestantes ou évangéliques.

Yves Alarie
Saint-Boniface, Manitoba
le 16 mars 1984

Vos investissements: intérêts ou gains?



Joanne Therrien Sabourin
consultante

TAXACTION

Si vous utilisez présentement votre maximum de 1 000$ d'exemptions pour intérêts, avez-vous songez à investir d'autres argents ailleurs?

Lorsque vous prenez la décision d'investir, souvenez-vous que seulement **la moitié** de vos gains en capital sont imposables. En termes simples, vous réalisez habituellement un gain en capital quand vous vendez un bien (telles que des actions et des obligations) à un prix plus élevé que vous ne l'avez payé. Notez que votre résidence principal n'est pas considérée comme un investissement et ne sera pas sujette à un gain en capital.

Certains revenus de placement peuvent être traités comme gains en capital plutôt que comme intérêt, et conséquemment, seulement la moitié du revenu deviendra taxable. Les primes spéciales en argent comptant des Obligations d'épargne du Canada en sont un exemple.

Comment comparer le gain net après impôts d'un investissement à un placement? Il faut sérieusement examiner les options et faire un calcul du gain net. Voici un tableau pour illustrer deux options.

Option 1

Le contribuable canadien est imposé à 40 pour cent de ses revenus.

100$ Dividendes canadiens

Dividendes versés en espèces	100$
½ majoration	+ 50$
Revenu imposable	150$
Taux d'imposition marginale	60$
Crédit d'impôts sur dividendes	- 50$
Impôts nets	10$
Gains net (Dividendes versés moins impôts nets	90$

Option 2

100$ intérêt canadien

100$ intérêt	100$
Taux d'imposition marginale	- 40$
Gain net	60$

Comme vous pouvez le voir, le rapport entre dividendes et intérêts est de 3 à 2. Alors, avant de placer vos argents, il faut peser les options!

Le bilinguisme incite au double langage!

Tout démontre que la question du bilinguisme au Manitoba ne cessera de préoccuper les acteurs sur la scène fédérale qui se préparent pour la prochaine élection.

Le chef du parti conservateur fédéral, Brian Mulroney, a choisi finalement de faire face aux problèmes que lui cause l'article 23. Soit que ses collègues manitobains tomberont en ligne et appuieront *sa* politique du bilinguisme ou ils iront jouer ailleurs.

Ce qui, on l'a bien vu, laisse le député provincial Bud Sherman dans une drôle de situation. D'une part, il voudrait bien se présenter comme candidat bleu dans Fort Garry contre le seul ministre libéral de l'Ouest, Lloyd Axworthy. De l'autre, Bud Sherman ferait sonner plus que les cloches en changeant de chemise en prenant le parti de Brian Mulroney. Cela reviendrait ni plus ni moins à casser les lunettes de Gary Filmon.

Gary Filmon, qu'on se rappelle, s'est déclaré en faveur des francophones lors de sa campagne pour la chefferie des bleus. Pourtant, il ne voit sûrement plus Brian Mulroney d'un bon oeil. Après tout, il affirme que des membres conservateurs déchireraient leurs cartes à cause du chef fédéral. Le président du parti conservateur pour Portage-Marquette, Doug Edmondson, est bien d'accord: les membres de sa circonscription ne veulent pas faire de contributions financières au parti. Que Brian se mêle de ses affaires!

Seulement, Brian Mulroney n'est pas le seul à se mettre le menton dans le pot. Son futur adversaire (inévitablement?), John Turner, s'est vu lui aussi dans l'obligation de parler du Manitoba, la porte de l'Ouest.

John Turner, nonchalamment, préconise une solution politique pour la reconnaissance des droits des Franco-Manitobains. Évidemment, c'est assez pour faire tourner rouge une Sharon Carstairs, qui vient de prendre les rênes du parti "middle-of-the-road" libéral du Manitoba.

Une diversion?

Sharon Carstairs a rappelé aux Manitobains que la voie juridique prise par les Franco-Manitobains est venue à la suite de plusieurs mois de discussions pour trouver une solution politique. Bref, que John Turner ferait mieux, lui aussi, de "clarifier" sa position

La nouvelle élue ne s'est pas arrêtée à John Turner. D'accord, Lloyd Axworthy s'efforce à apprendre la langue de Gabrielle Roy, mais s'il appuie John Turner (ce qui semble le cas), Sharon Carstairs s'attend aussi à ce que le ministre fournisse des explications...

Cet échange fédéral-provincial a au moins donné un peu d'air au gouvernement provincial. À l'exception du groupe Manitoba Grassroots, sous la direction de Grant Russell, qui lance une poursuite pour diffamation contre Howard Pawley. Et, bien entendu, de Russ Doern qui fait son possible en recommandant au gouvernement manitobain de demander au Québec de restaurer les droits des anglophones de cette province!

Ce n'est pas pour dire que le gouvernement NPD est en vacances. Après tout, il faut trouver un moyen d'empêcher les conservateurs de faire sonner les cloches. Les 263 heures égrénées au son des cloches lors de la dernière session font poser de sérieuses questions Même Harry Enns, le chef en chambre des conservateurs, n'aurait pas apprécié les tactiques de son parti!

Pour éviter le cauchemar que pourrait devenir le Manitoba, on se demande si la dernière suggestion de John Munroe, ministre des affaires du nord, n'est pas plus qu'une diversion. Ce dernier a annoncé son intention de présenter un projet de loi dans le but d'établir des services en français pour les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Cela pour éviter des massacres semblables à ceux du Manitoba en 83.

Pourquoi pas? C'est bel et bien une partie du Canada?

Roland STRINGER

L'expansion ferroviaire du Canada, au service du monde de demain.

L'ACCORD DU PAS DU NID-DE-CORBEAU.

L'accord du pas du Nid-de-Corbeau signé en 1897 fournissait une aide financière gouvernementale aux compagnies ferroviaires pour la construction d'une ligne de 300 milles qui traversait le pas du Nid-de-Corbeau dans les Rocheuses. De leur côté, les compagnies de chemin de fer acceptaient de transporter le grain au taux fixe d'un demi-cent la tonne par mille parcouru.

En 1897, le tarif du Nid-de-Corbeau suffisait à couvrir l'ensemble des coûts de transport du grain; en 1982, il n'en couvrait que 20%. L'accord du pas du Nid-de-Corbeau ne devait pas faire obstacle à la modernisation et à l'expansion de notre système de transport, ni fausser l'économie de l'Ouest canadien. C'est pourtant ce qui s'est produit.

LA LOI SUR LE TRANSPORT DU GRAIN DE L'OUEST.



La nouvelle Loi sur le transport du grain de l'Ouest est plus qu'une simple législation pour amener les tarifs de transport du grain de l'Ouest aux coûts réels d'aujourd'hui. En fait, cette nouvelle loi lance la revitalisation de notre réseau ferroviaire qui n'a cessé de se détériorer au cours des vingt dernières années. Des investissements atteignant des milliards de dollars donneront aux producteurs de céréales les moyens d'acheminer la totalité de leur production. C'est l'économie de tout le pays qui s'en trouvera relancée.

L'EXPANSION FERROVIAIRE DU CANADA, AU SERVICE DU MONDE DE DEMAIN.

La proclamation de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, le 1er janvier 1984, a marqué le début du plus vaste projet de construction depuis la construction de la ligne transcontinentale au siècle dernier. D'ici dix ans, le gouvernement du Canada et les compagnies nationales de chemin de fer auront investi $16.5 milliards dans notre infrastructure ferroviaire.



Au cours des deux dernières décennies, la demande mondiale n'a cessé d'augmenter dans le secteur du grain et des produits céréaliers. Pendant la même période, la demande mondiale de charbon de la Colombie-Britannique, de soufre de l'Alberta, de potasse de la Saskatchewan et autres ressources naturelles du Canada s'est également accrue.

Tous ces produits étant acheminés par chemin de fer, le réseau ferroviaire s'est trouvé congestionné en 1978-1979, année de récoltes exceptionnelles. Cette année-là, le Canada a perdu environ $600



millions en ventes de grain sur les marchés étrangers. La seule solution à ce problème consiste à accroître la capacité du réseau ferroviaire. C'est précisément le but de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest.

Au cours des dix prochaines années, des millions de dollars seront dépensés en main-d'oeuvre, matériaux et installations. La loi exige que l'approvisionnement s'effectue auprès des fournisseurs canadiens et que les achats soient faits dans la région où l'argent a été investi. Ceci stimulera le développement industriel et économique de tout le pays.

375 000 EMPLOIS POUR LES CANADIENS.

On prévoit que l'expansion du réseau ferroviaire du Canada créera 375 000 emplois dans diverses sphères d'activité pendant la prochaine décennie. Des projets d'envergure comme la construction de 16,1 km de tunnel au Col Rogers, le doublement des voies en plusieurs endroits du réseau et l'expansion des installations portuaires et de réparation créeront des milliers d'emplois dans l'industrie de la construction.

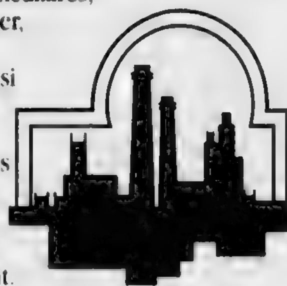


La production de matériaux générera bon nombre d'emplois dans les secteurs de la fabrication et des ressources naturelles. De plus, l'expansion du réseau nécessitera du nouveau matériel roulant et de nouvelles installations d'entretien: encore d'autres emplois.



L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE CANADIENNE EN TÊTE DE LIGNE.

Les manufacturiers canadiens seront les premiers à ressentir les effets de l'expansion ferroviaire du Canada. En effet, on aura besoin de grues, éléments de ponts, traverses intermédiaires, attaches, matériel en acier, machinerie et ateliers d'entretien des voies ainsi que d'outillage pour la construction. De plus, de nouvelles commandes résulteront de l'accroissement du parc de locomotives et de l'achat de nouveau matériel roulant.



ÉLECTRONIQUE ET TECHNOLOGIE.

On investira plus de $500 millions pour faire du réseau ferroviaire canadien un des plus perfectionnés au monde. Les manufacturiers canadiens seront appelés à fournir de l'équipement électronique de contrôle, des systèmes de signalisation contrôlés par ordinateur et des détecteurs d'échauffement des coussinets



LE BOIS ET L'ACIER.

En 1984 seulement, près de 5 millions de traverses seront commandées aux fournisseurs canadiens de bois de construction. Des commandes de cette envergure ainsi que l'accroissement du volume de bois à traiter créeront de nouveaux emplois pour les travailleurs canadiens de l'industrie du bois.

L'industrie sidérurgique canadienne devra fournir des millions de tonnes d'acier pour le doublement des voies principales d'une grande partie du réseau dans l'Ouest. La construction de ponts, de wagons et de moteurs diesel favorisera la reprise et la croissance de notre industrie sidérurgique.

BIENFAITS À COURT ET À LONG TERME.

Au cours des prochains dix ans, l'expansion du réseau ferroviaire du Canada entraînera l'injection de milliards de dollars dans l'économie canadienne. À long terme, l'assurance de pouvoir acheminer notre grain et autres produits sur les marchés internationaux nous ouvrira de nouveaux débouchés commerciaux. En bout de ligne, ce sont tous les Canadiens qui en bénéficieront.



Transports Canada
Lloyd Axworthy, Ministre

Transport Canada
Lloyd Axworthy, Minister

Canada

Saint-Adolphe

L'exposition a ses médaillés

La salle polyvalente de l'école était une vraie ruche d'abeilles mercredi et jeudi, les 14 et 15 mars.

La salle est envahie de projets scientifiques préparés par les élèves des classes de la 4e à la 9e, immersions et anglaises. Le tout fut jugé et les gagnants dans chaque catégorie furent choisis.

En biologie: Or: 4e à 6e immersion, Jo-Anne Lagassé, Mélanie Kosman; 4e à 6e anglaise, Daren Toews; 7e à 9e anglaise, Dana Pajak. Argent: 4e à 6e immersion, Monique Parisien, Danielle Milette. Bronze: 4e à 6e anglaise, Brian Maskiw.

En science physique: Or: 4e à 6e anglaise, Carmen Pajak; 7e à 9e anglaise, Jack Carter. Bronze: 4e à 6e immersion, Celeste Wood; 4e à 6e anglaise, René Moroz.

En science de la sante: Or: 4e à 6e anglaise, Robert Jaman; 7e à 9e anglaise, Kim Thomas. Argent: 4e à 6e immersion, Shelley Lagassé, Michelle Trudeau. Bronze: 4e à 6e immersion, Paul Manaigre et Jason Kosman; 4e à 6e anglaise, Joanne Moquin, Joanne Parisien.

En chimie: Or: 4e à 6e anglaise, Andrea Charette. Argent: 4e à 6e immersion, Noëlle Dorge; 4e à 6e anglaise, Jody Thomas, Monique Tellier; 7e à 9e anglaise, Joanne Pelletier. Bronze: 4e à 6e immersion, Robert Lagassé, Daniel Boisjoli; 4e à 6e anglaise, Ashley Raichura; 7e à 9e anglaise, Jacques Gagnon, Nathan Kehler.

Science de la terre: Argent: 4e à 6e immersion, Chantal Courcelles.



Des gagnants de médailles d'or

Adrien Leclerc est président

L'assemblée annuelle du club, le 14 mars au Centre Ritchot, a vu l'élection de neuf membres à l'exécutif, ainsi que quelques amendements à la constitution.

L'exécutif est formé de: Adrien Leclerc, président; Amanda Lagassé, vice-présidente; Norbert Chaput, secrétaire (remplacé temporairement par Lucie Robert); Edmée Le Gal, trésorière; et Berthe Aubin, Anita Bouchard, Urbain Perron, Octave Parisien, Emmanuel Lemoine comme conseillers.

Levis Courchaine est conseiller sortant. Le club met un nouveau projet sur pied - un livre de recettes. Alors, si vous avez de bonnes recettes à soumettre, contactez un membre de l'exécutif ou du club.

Denise HANCOX
Edmée LE GAL

Calendier

Le 24 mars au 2 avril: Vacances de printemps pour les élèves et les professeurs.

Les 4, 5 et 6 avril: Inscription pour les classes de maternelle, immersion et anglaise. 9h00 à 10h00 et 13h00 à 15h00, en même temps qu'une journée portes ouvertes.

Le 9 au 13 avril: Vente de livres à la bibliothèque de 9h00 à 16h30. Le lundi 9 avril, ouvert aussi de 18h00 à 21h00.

La Broquerie

Ils vont avoir huit jours chargés



Les Bantams présentant fièrement leur trophée

C'est l'année des Bantams à La Broquerie. En effet, ceux-ci viennent de remporter un double championnat dans la ligue Ritchot.

Ils sont aussi à rapailler bas, shorts, chemises, brosse à dents, car dimanche le 25 mars, ils prennent l'avion destination Montréal pour ne revenir que le lundi 2 avril.

Le voyage organisé sous l'égide d'une entente entre le ministère des affaires intergouvernementales du Québec et la FFHQ permettra aux 16 jeunes de La Broquerie et de Marchand de participer à toutes sortes d'activités touristiques, culturelles et sportives dans un cadre bien francophone.

L'activité majeure sera les ateliers de théâtre à Upton, une vingtaine d'heures. Ils feront des tournées de Montréal, Québec, le Parc Olympique, l'émission Allô Boubou le 26 mars à 12h30, le Forum, le Colisée de Québec où ils verront évoluer les Nordiques contre les Sabres de Buffalo.

S'ajoutent à cela une partie de sucre à une érablière, la messe à Sainte-Anne-de-Beaupré, quatre matchs de hockey. En somme, un huit jours très chargé.

Ce voyage, dont le budget se chiffre à 9 516$ est financé par des dons du gouvernement du Québec (5 000$), des parents des jeunes, du Club sportif de La Broquerie, du Comité culturel et de la Municipalité de La Broquerie. Le CJP a aussi fourni une aide substantielle.

Pour la durée du voyage, Gilles Normandeau sera le père, Liliane Normandeau, la mère, et Michel Lamarche, étant donné que c'est lui qui organise le voyage, ira aussi.

Et les suites de ce voyage? Pour M. Lamarche, c'est peut-être un début de réponse à ceux qui regrettent qu'il n'y ait rien pour les jeunes à La Broquerie, sauf les sports.

L'agent de liaison de la SFM espère aussi que ce voyage aidera à réaliser une tournée provinciale de théâtre en 1985 (année internationale de la jeunesse). Entre-temps - bon voyage!

Rino OUELLET

Letetellier

La partie chaude jusqu'au bout

Il n'est pas facile de former des équipes de hockey dans un petit village comme Letellier, mais avec de la bonne volonté et la coopération, on y arrive.

C'est ainsi que l'équipe de "pee-wee D.C.L." fut formée cette année. Sept jeunes de Dominion City se sont joints aux cinq jeunes de Letellier. Les entraînements et les parties étaient partagés entre les deux villages.

Le 10 mars, les parents des jeunes ont organisé un tournoi de pee-wee, genre round robin, à Letellier. Quatre équipe: Altona, Emerson, Niverville et Dominion City-Letellier y participèrent. Niverville se montra l'équipe la plus forte, quoi que la finale contre D.C.L. était des plus chaudes.

Ces deux équipes s'affrontaient aussi déterminées l'une que l'autre de remporter la victoire. Les points étaient 4 à 4 lorsque Niverville réussit son point gagnant, 52 secondes avant la fin de la partie.

Solange LECLAIR

Somerset

Calendrier

Les Filles d'Isabelle de Somerset auront une partie de cartes à la salle paroissiale le 25 mars à partir de 20h00.

Vie sociale

Naissances

Jean, François, Gilles **Bérard**, 10 livres, 1½ onces, né à l'hôpital de Saint-Boniface le 6 mars 1984, fils de Fernand et Ginette (née Mulaire) Bérard. Les grands-parents sont: Athanase et Irène Bérard, et Marguerite Mulaire.

Jordan, Ashlin **Bissonnette**, 7 livres et 10½ onces, né à l'Hôpital de Saint-Boniface, le 14 mars 1984, fils de René et Nicole (née Sabourin), de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont: Roland et Rolande Bissonnette de Letellier, et Denis et Denise Sabourin de Saint-Jean-Baptiste. Parrain et marraine: Roger et Lorraine Bissonnette de Saint-Norbert.

Pascal, André, fils de René et Marie (née Sabourin) **Massinon**, maintenant de Calgary, né le 9 février 1984 à Le Chesnay en France. Les grands-parents sont M. et Mme Denis Sabourin de Saint-Jean-Baptiste, et M. et Mme Victor Massinon de Haywood.

Janelle, Mona, fille de François et Doris **Talbot**, de Saint-Vital, née le 8 février à l'Hôpital Victoria. Les grands-parents sont M. et Mme Victor Massinon de Haywood, et M. et Mme Gérard Talbot de Saint-Léon

Décès

Alphonse **Cloutier**, 61 ans, décédé le 17 mars 1984 et inhumé, à Saint-Norbert, le 21 mars.

Les Bédard à Montréal

Les gagnants du tirage "Jet Away avec le Festival du Voyageur" et d'un voyage pour deux à Montréal avec deux billets pour la partie des Canadiens contre les Bruins de Boston sont Raymond et Marie-France Bédard de Sainte-Anne-des-Chênes.

Ce voyage pour deux comprend les frais d'avion, gracieuseté de Nordair, et l'hébergement pour deux soirs à Montréal, en plus des billets pour la partie de hockey au Forum.

La Vie Sociale est une rubrique offerte gratuitement.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Signaux canadiens éloignés - Transmission en direct. Dans l'avis public CRTC 1984-13, le Conseil indiquait son intention de passer en revue sa politique limitant la câblodistribution des signaux canadiens éloignés et soulignait qu'un changement à sa politique "... pourrait être un moyen d'assurer que le système de radiodiffusion conserve sa prédominance canadienne". La date limite pour la présentation d'observations relativement au présent avis a été prorogée au 1er mai 1984 (avis public CRTC 1984-47). En réponse à un certain nombre de demandes reçues, le Conseil estime qu'il convient maintenant d'examiner ses propres politiques en matière d'utilisation d'émetteurs de radiodiffusion aux fins de l'extension du rayonnement de signaux canadiens de radiodiffusion. L'extension de signaux canadiens par transmission en direct à l'extérieur de leur zone de marché initialement autorisée pourrait entraîner des changements importants au sein du système de la radiodiffusion canadienne. Afin d'évaluer pleinement les répercussions d'une modification des politiques et pratiques générales du Conseil à cet égard et, sans limiter la portée des présentations, le Conseil invite les parties intéressées à formuler des observations particulièrement au sujet des questions suivantes: 1. Devrait-on autoriser la transmission en direct de signaux canadiens dans des marchés autres que ceux dont on a initialement autorisé la desserte? (Les signaux pourraient être acheminés à ces marchés par micro-ondes, par satellite ou par réémetteurs). 2 Quels critères, s'il en est, le Conseil devrait-il utiliser pour évaluer les demandes qui pourront être approuvées à des fins de transmission en direct de signaux à l'extérieur de leur zone de marché initialement autorisée? 3. Sur quels critères le Conseil devrait-il se fonder pour juger des marchés admissibles à la transmission en direct de signaux canadiens éloignés au moyen d'émetteurs de radiodiffusion? On devrait tenir compte des changements futurs au sein du système de la radiodiffusion, par exemple, les changements relatifs aux rapports entre la Société Radio-Canada et ses stations affiliées 4. Si des signaux canadiens éloignés sont introduits dans un marché par transmission en direct, quels mécanismes, s'il y a lieu, devrait-on envisager afin de diminuer ou de contrebalancer tout risque de fragmentation des auditoires des radiodiffuseurs locaux et de leurs recettes de publicité? 5. Devrait-il y avoir des restrictions quant à la source de revenus servant à financer ces services? 6. Devrait-on accorder aux signaux éloignés la même priorité qu'aux signaux de provenance locale pour ce qui est de la câblodistribution? Dans la négative, y aurait-il lieu de fixer des conditions à l'insertion de signaux éloignés transmis en direct au volet de base ou au volet discrétionnaire? Si les signaux sont distribués à un volet discrétionnaire, devrait-on fixer des conditions à la licence avec d'autres services canadiens ou étrangers? 7. Quelles mesures, s'il en est, devrait-on envisager pour garantir que la station d'origine continue d'assumer ses responsabilités vis-à-vis de son propre marché local? 8. Devrait-on attendre ou exiger d'autres engagements de programmation pour un service s'étendant au-delà de la zone de desserte initialement autorisée? Les observations envoyées en réponse à cet avis devront être adressées à M J.G. Patenaude, Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2, et devront être reçues au plus tard le **1er mai 1984**. (PN-68)

Canada

Communiqué



Jim Boudreau, directeur de district, bureau CUMIS de Winnipeg, annonce avec plaisir que Fabien Desmarais a été élu au *Conseil du président 1984*, soit la plus haute mention de mérite au sein du groupe CUMIS.

Cette récompense prestigieuse est en reconnaissance de la contribution remarquable de M. Desmarais envers CUMIS, à titre de représentant et pour son engagement continu envers les caisses dont il s'occupe.

La société d'assurance des membres des caisses (CUMIS) dont la gestion et la direction appartiennent aux membres des caisses du pays, offre un service d'assurance vie et d'assurance générale aux caisses populaires, credit unions, ainsi qu'à leurs membres depuis déjà 49 années, par l'entremise de ses 24 bureaux régionaux.

CUMIS

Bureau de Winnipeg:
215, rue Garry, Bureau 700
R3C 3P3 (204) 942-0721

CN RAIL
AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ, AVEC LA MENTION "SOUMISSION 4030 32-CNCP-52" CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. R.J Gunson, directeur, achats et stocks, Canadien National, boîte postale 244, station postale "Transcona", Winnipeg, Manitoba, R2C 3R4, qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI, mardi 27 mars 1984, pour l'achat et l'enlèvement, des terrains du chemin de fer, des véhicules suivants.

1) Unité no 3208 1 seul
Chevrolet 1977
Modèle: Chevette
No de série: 1J08E7Y194181

(2) Unité no 2309 1 seul
Chevrolet 1977
Modèle: Chevette
No de série: 1J08E7Y194302

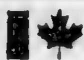
CONDITIONS DE LA VENTE. F.O.B. "tel quel, sur les lieux". Le soumissionnaire choisi doit régler la transaction en entier dès qu'il est avisé que sa soumission est retenue et avant la prise de possession de son achat. Les voitures doivent être enlevées au plus tard une semaine après la conclusion de la vente.

Les intéressés devront s'adresser à M. M. Morhun, tél 946-2851, entre 9h00 et 15h00 du lundi au vendredi, pour fins d'inspection desdits véhicules.

Taxe provinciale en sus, s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. L'offre la plus haute ni l'une quelconque des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission.

M. R.J. Gunson
DIRECTEUR
ACHATS ET STOCKS.



National Defence / Défense nationale

AVIS AU PUBLIC
CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à avis contraire, il y aura des exercices de tir de jour et de nuit au champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont constitués de la propriété du MDN qui se trouve à environ 20 milles au sud-ouest de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les townships 7, 8 et 9, du 14e rang à l'ouest du méridien origine, dans les townships 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien origine, dans la province du Manitoba. Le cas échéant, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant à l'officier du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Toutes les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement délimitées et des affiches indiquent qu'il est interdit de pénétrer sur le terrain et que la chasse n'est pas permise qu'avec l'autorisation expresse du commandant de la base. On peut se procurer cette autorisation à la section des opérations, au bâtiment L50 de la BFC Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS ÉGARÉS
Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs sont dangereux. Évitez de les ramasser ou de les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous possédez un engin que vous croyez contenir des explosifs, veuillez avertir votre poste de police et des mesures seront prises pour vous en débarrasser.

Il est formellement interdit aux personnes non autorisées de pénétrer dans ce secteur.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



Transport Canada Air / Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant le dépôt fixé à l'adresse ci-dessus.

Projet N° J-3161

Fournir la main-d'oeuvre et les services nécessaires pour l'exploitation et l'entretien de l'aéroport de Resolute et d'autres endroits dans les Territoires du Nord-Ouest.

Date limite: le 17 avril 1984

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Une réunion d'information aura lieu le 29 mars 1984 à 9h00, heure de Winnipeg, dans la salle de conseil de la Direction des aéroports, 333, rue Main, 7e étage, Winnipeg (Manitoba). On y répondra aux questions que les soumissionnaires pourraient avoir à l'égard de cet appel d'offres.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204)949-4361.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

Aider ceux qui sont sans travail...

UNE RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

La reprise économique est amorcée et la grande priorité du gouvernement du Canada est la mise en place de programmes efficaces de création d'emplois, auxquels tous les groupes de la société se doivent de participer.

Et c'est le devoir du gouvernement du Canada d'assurer, par l'assurance-chômage, une aide financière à tous ceux qui sont encore sans travail et traversent un moment difficile dans leur vie

1 Les prestations ordinaires

Elles sont, en général, versées aux personnes qui ont:
- cessé de recevoir une rémunération, et
- accumulé entre 10 et 14 semaines d'emploi assurable au cours des 52 dernières semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «Vous avez droit aux prestations?»

2 Les prestations en cas de maladie

Toute personne qui s'absente de son travail pour raison de maladie ou blessure peut y avoir droit pendant un maximum de 15 semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «La maladie vous empêche de travailler?»

3 Les prestations en cas de maternité ou d'adoption

Pour y avoir droit, vous devez avoir accumulé 20 semaines d'emploi assurable au cours des dernières 52 semaines.

Voyez tous les détails dans la brochure «La famille s'agrandit».

4 Les prestations aux personnes atteignant l'âge de 65 ans

Lorsque vous atteignez 65 ans, vous avez droit à une prestation spéciale. Il faut que vous ayez occupé un emploi assurable pendant au moins 20 semaines et vous n'êtes pas tenu d'avoir arrêté de travailler.

Voyez tous les détails dans la brochure «À l'âge de 65 ans».

Tomber du jour au lendemain sans travail, ça peut arriver à tout le monde. Le gouvernement du Canada est là pour vous aider durant ce moment difficile. Envoyez-nous le coupon ci-dessous pour obtenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Emploi et Immigration Canada / Employment and Immigration Canada

John Roberts, Ministre / John Roberts, Minister

L'AVENIR EST AU CANADA

Je me renseigne.

Retournez le coupon à
Publications Canada
Case postale 1986
Succursale «B»
Ottawa, Ontario
K1P 6G6

Cochez les documents que vous désirez recevoir
☐ Vous avez droit aux prestations?
☐ La maladie vous empêche de travailler?
☐ La famille s'agrandit
☐ À l'âge de 65 ans

En lettres carrées S.V.P. ☐ en français ☐ en anglais

Nom ____

Adresse ____

Ville ____ Province ____

Code postal ____

225-AC-1

Canada

Notre-Dame-de-Lourdes

Les amitiés nouées seront renouvelées en avril



Élèves en 12e de l'Institut collégial Notre-Dame: Norman Davy, Raynald Delaquis, René Chanel, Nicole Labossière, Michel Vigier, Lise Comte, Gisèle Chanel, Lynne Fifi, Roger Meyer, Jacqueline Badiou, Lynne Tichit, Christiane Lafrenière, Angela Durand, Janet Talbot, Fernand Durand, Bertrand Durand, Marcel Bosc, Denise Grenier, Michel Brisson, André Grenier et Roland Deleurme.

Les étudiants (en dernière année) de l'école *Cité des Jeunes* de Kapuskasing (Ontario) ont passé la semaine du 11 au 18 mars à Notre-Dame-de-Lourdes, avec les élèves de la douzième de l'Institut collégial Notre-Dame comme leurs hôtes.

Ils ont passé la semaine en visite. En effet, ils ont visité la menuserie. Talbot à Saint-Léon, la porcherie d'Antoine Grenier, l'apiculteur Jean-Louis Goirand, la ferme laitière de Pierre Delaquis et le Bureau municipal (où le maire du village, André Dacquay, leur a souhaité la bienvenue).

En plus, les visiteurs et leurs hôtes ont été à Morden pour visiter les usines Farm King et Triple E; à Winnipeg pour les visites au Palais législatif, à l'Hôtel de la monaie, au Centre culturel, au Parc Assiniboine, à la piscine Pan-Am. Ils sont même allés au centre d'achat Saint-Vital et à la partie de hockey des Jets du vendredi soir.

Le départ de ces visiteurs dimanche matin à mis fin à cette première rencontre. Les amitiés seront renouvelées durant la semaine du 8 au 14 avril, lorsque la douzième de Notre-Dame ira à Kapuskasing à son tour.

Ces voyages échanges ont pour but de familiariser la jeunesse avec la diversité culturelle et géographique de notre pays. Le Secrétariat d'État a encouragé cet échange en payant la facture pour le transport entre Kapuskasing et Winnipeg Les élèves, pour leur part, ont prélevé et ajouté le reste pour payer les frais de transport à l'intérieur de la province. Les hôtes ont reçu les jumelés dans leurs foyers, ce qui a limité les frais de location

Les professeurs responsables ont été Paul Cenerini de ICND, Philippe Boissonneault et Hélène Dallaire de la Cité des Jeunes.

Et qu'est-ce que les participants ont pensé de cette dernière visite? "Elle a été amusante et épuisante!"

Denis BIBAULT



Équipe en première place lors du bonspiel des Chevaliers de Colomb (le 26 février): Gérard Delaquis, Cheryl Delaquis, Denis Charrière et Marcel Charrière.



Georgette Durand, Gabriel Durand, Marc Durand et Nadine Bibault.

À la douce mémoire de mon père Eugène SIMARD

Le premier jour du printemps
est arrivé,
Je te manque énormément,
Parfois je te parle comme si
tu étais présent.
Les rêves que je fais sont
souvent de toi,
Mais quand je me réveille
C'est comme si tu étais là.
Comment oublier un papa
si charmant
qui s'est tant dévoué
pendant quatre-vingt-onze ans.
Mon petit poème
que je t'ai composé,
J'espère que tu pourras l'entendre
de l'autre côté
Un jour on se reverra
Et nous vivrons dans la vraie joie!

Ta fille, Elaine Vincent

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU CHARLES EDMOND JAMAULT, du village de Notre-Dame-de-Lourdes, au Manitoba, marchand, à la retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés, au 201 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 3B4, le ou avant le 16 avril 1984

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, le 12 mars 1984

TEFFAINE, MONNIN, HOGUE, TEILLET & SHARP

Procureurs de la succession

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LUCIENNE EUGENIE GAUTHIER, de la Ville de Saint-Claude, au Manitoba, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 200 - 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 23 avril 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 12e jour du mois de février 1984.

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIERE

Procureurs de la succession

La page de Bicolo

Bonjour!

Viens-tu à la ferme avec moi?

Je t'amène soigner les animaux et faire le train. Tu aimes mon chapeau?

Bicolo



Des animaux qui nous sont utiles.

colorie à ton goût.



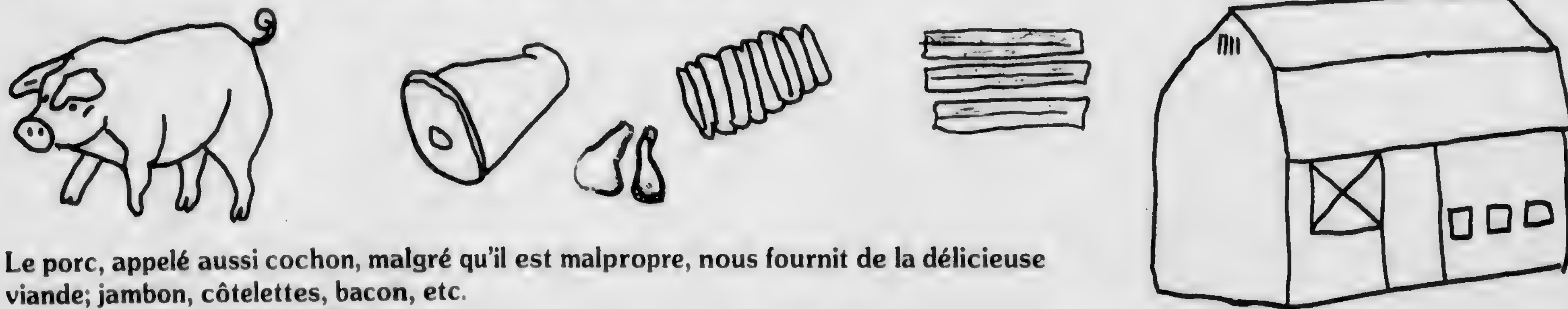
Le mouton a beaucoup de laine toute frisée. Sa viande est très bonne et sa peau sert à faire de la laine et des vêtements chauds.



Autrefois, le cheval était très utilisé sur la ferme; on l'employait pour les travaux des champs. Maintenant, on s'en sert surtout comme cheval de course.



La vache, mammifère qui nous fournit son lait, sa chaire et sa peau.



Le porc, appelé aussi cochon, malgré qu'il est malpropre, nous fournit de la délicieuse viande; jambon, côtelettes, bacon, etc.

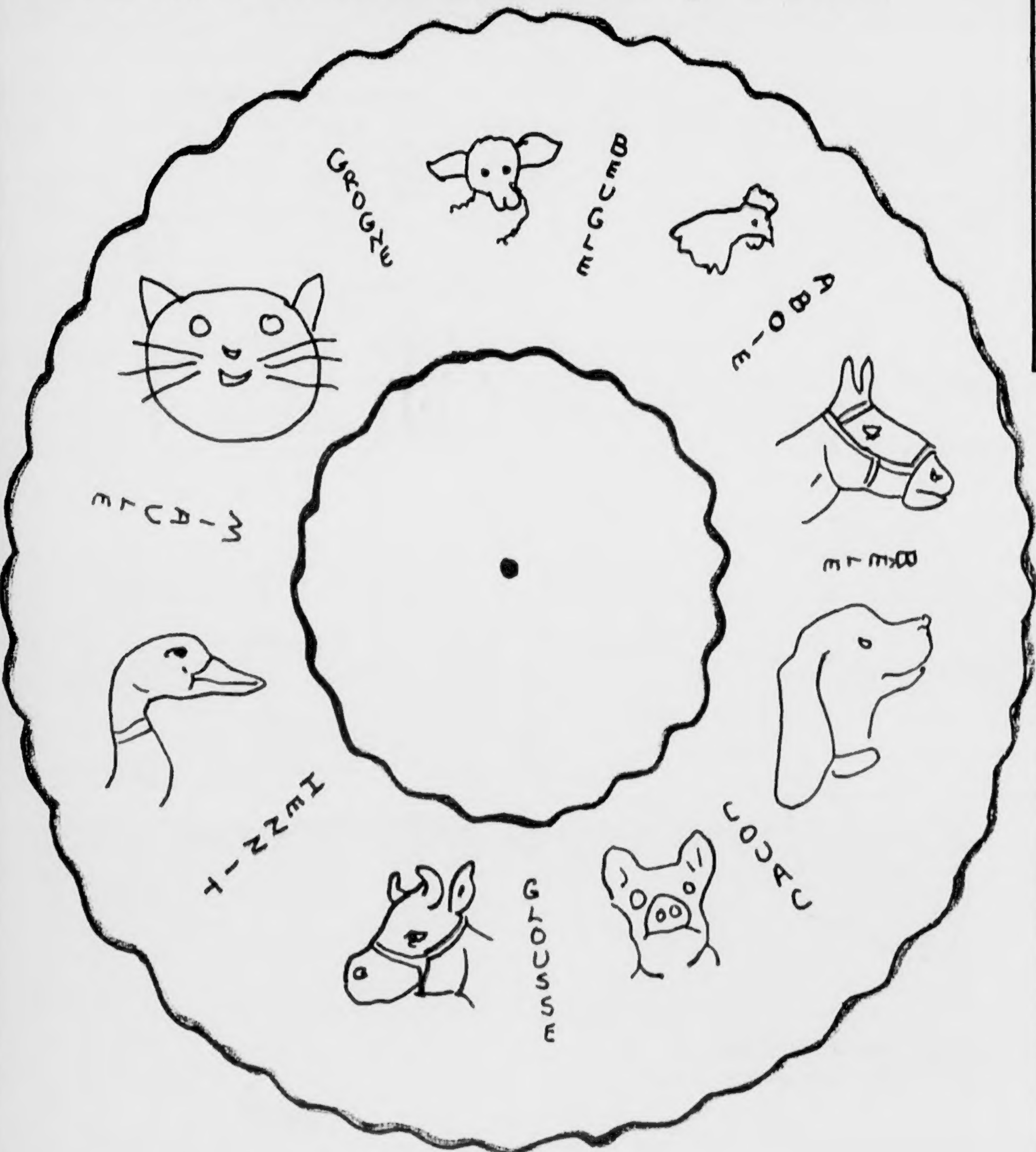


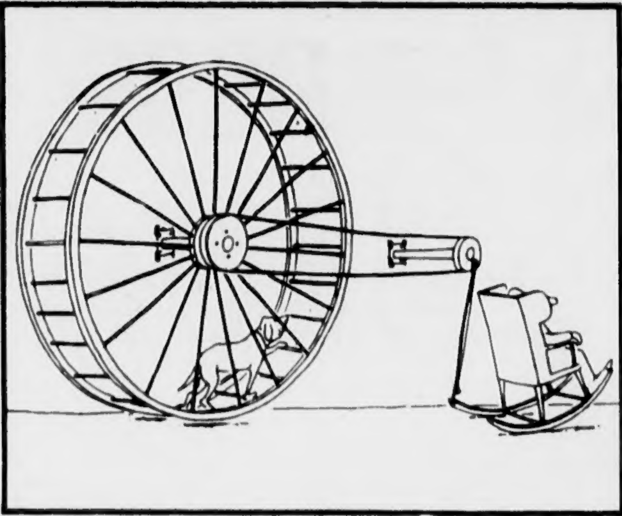
La poule, femelle du coq, a des ailes, une queue courte et une crête rouge dentelée. Elle pond des oeufs et sa chaire est aussi très recherchée.

Membre gagnant Nº 6622

Jeffrey Brennan
6 ans
38, rue Blackmore
Winnipeg, Manitoba

Relie les animaux aux sons qu'il font.





RÉPONSES:
Reli les animaux aux sons qu'il font.

Cheval - hennit
Vache - beugle
Canard - couac
Chien - aboie
Mouton - bêle
Poule - glousse
Chat - miaule
Cochon - grogne

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gàgnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
Code postal: ....**Âge:** ....

Saint-Norbert

Des organisateurs scouts ont été honorés

La journée de reconnaissance aux animateurs(trices) scouts/guides ne fut pas observée tel que prévue pour la fête Bayden Powell, mais avait dû être remise au 11 mars.

Il y eut rassemblement de tous les groupes de ce mouvement pour une messe. Après le mot de l'aumônier Pierre Gagné, la présidente du comité protecteur, Marcelle Marcoux, a remis un crucifix, souvenir de la visite de Jean-Paul II à chacune des personnes qui a oeuvré aux services de ce mouvement au cours des dernières années.

Un déjeuner organisé par le comité de parents fut servi à la salle Ritchot auquel assistaient environ 150 personnes.



De gauche à droite: Pierre Gagné (nouvel aumônier), Julie Bacon (2 ans de services), Luc Girouard (3 ans), Yvonne Privé (6 ans), Ronald Bacon (1 an), Marc Emond (1 an) et Marcelle Marcoux (11 ans). Absents: Pauline Hudon Gagné (3 ans) et Roseline Ferré (1 an). Une mention spéciale fut faite en l'absence de l'abbé Bernard Bélanger pour son dévouement en tant qu'aumônier de ces groupes durant 11 ans.



Les neufs nouvelles jeannettes

C'est en présence de Joanne Therrien Sabourin, la commissaire de la branche jeannette, ainsi que de l'abbé Pierre Gagné, l'aumônier, de Michelle Larose-Kuzenko et Jocelyne Redman, les animatrices du groupe, que neuf jeunes filles faisaient la promesse des jeannettes.

Également, une vingtaine de parents et amis assistaient à cette cérémonie qui avait lieu le 22 février.

Les jeannettes sont: Chantale Beaulieu, Christine Fillion, Brigitte et Josée Fournier, Micheline Girouard, Lisa Lafond, Micheline Marchildon, Jocelyne Rochon et Brigitte Sabourin.

Calendrier

Le dimanche 25 mars, rencontre avec Sr Patricia Joubert à 19h30, salle Perpétuel-Secours.

Le lundi 26 mars, rencontre avec Sr Thérèse Champagne à 20h00, salle Perpétuel-Secours.

L'assemblée annuelle de la caisse populaire aura lieu le mercredi 28 mars au local du club Eagle au 3459, chemin Pembina à 19h30. Il y aura lecture des divers rapports et électin des directeurs. Sept prix en argent seront à gagner. Le tout sera suivi d'un vin et fromage.



Transport Canada Air — Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 15e étage, 333, rue Main, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet 2352-83-82

Description des travaux: Construction de deux habitations pour le personnel et travaux connexes à Baker Lake (Territoires du Nord-Ouest).

Date limite: le 19 avril 1984

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba); Edmonton (Alberta) et Hay River (Territoires du Nord-Ouest).

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204)949-3801.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

Le conseil interculturel du Manitoba

vous invite à participer à un

DÉBAT PUBLIC

sur

"Les questions provinciales et fédérales en matière de multiculturalisme"

le 31 mars 1984
de 19h00 à 21h30
à la salle de bal Galaxy (11e étage)
de l'hôtel Delta Winnipeg
288, avenue Portage

ENTRÉE LIBRE
Une réception suivra le débat
à 21h30

PARTICIPANTS

- Monsieur E. Kostyra, ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs
- Monsieur Bud Sherman, M.A.L., chef adjoint de l'Opposition officielle
- Monsieur Lloyd Axworthy, ministre fédéral des Transports
- Monsieur Jack Murta, M.P., critique du parti conservateur fédéral en matière de multiculturalisme
- Madame Laverne Lewycky, M.P., critique du Nouveau parti démocratique fédéral en matière de multiculturalsime

Pour plus de renseignements, appelez au 944-4576.

Pré-maternelle à Saint-Vital

La pré-maternelle,
"Les Tournesols de Saint-Vital Inc."
offre pour l'année 1984-85 deux
programmes en français:
un pour les enfants de 3 ans,
l'autre pour les enfants de 4 ans.
Appelez **Marguerite au 253-0387 ou Gloria au 257-1691.**

INFORMATIQUE

Chargé de cours demandé pour l'année académique 1984-85

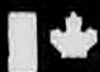
Pour offrir le cours: 74.120 **Introduction à l'informatique** (6) L et peut être, selon les possibilités budgétaires, le 74.206 **Structures discrètes et programmation** (6) L.

M.Sc. en informatique, ou B.Sc. "Honours" avec expérience.
Salaire: selon la Convention collective.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet avant le 15 avril 1984 à:



J. A. Fernand Girard
Doyen des arts et des sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg, Manitoba
R2H 0H7 (204)233-0210



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Chef, Police de contrat et d'administration, Travaux publics Canada, Pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, Tél.: (403)420-3213. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, MST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels aux bureaux du Département ci-dessous, lors du paiement du dépôt.

PROJETS

No 000069 - pour Environnement Canada Inuvik, Territoires du Nord-Ouest "Design and Construction of Hangar"

No 000068 - pour Environnement Canada Resolute Bay, Territoires du Nord-Ouest "Design and Construction of Hangar"

Date de fermeture: le 17 avril 1984

Dépôt: $250.00

À NOTER: Ceci est un projet combiné. Les deux projets doivent être inclus dans une soumission.

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés à la pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, Harry Hays Building, 220 - 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; 201 Federal Building, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; 1166, rue Alberni, Vancouver, Colombie-Britannique; 4900, rue Yonge, Willowdale, Ontario; 5013 - 51e Rue, Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest; et Inuvik, Territoires du Nord-Ouest. Les documents peuvent aussi être vus aux bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; Vancouver, Colombie-Britannique; Toronto, Ontario; Yellowknife et Inuvik, Territoires du Nord-Ouest.

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canada

ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE avec du financement BFD

En tant que société de la couronne, notre mandat est de favoriser la réussite des petites et moyennes entreprises. Nous croyons que la multiplication et la prospérité des entreprises sont essentielles au développement de notre société tout entière.

C'est la raison d'être de la BFD. Peut-être votre entreprise pourrait-elle profiter de nos services. Voici comment.

Que votre entreprise soit établie ou toute nouvelle, nous pouvons vous offrir du financement. Bien entendu, avec rigueur et en toute connaissance de cause. Nous analysons la viabilité de votre projet, son potentiel, ses risques. Votre avoir. Votre rentabilité et vos garanties matérielles et votre gestion. Ensuite, nous pouvons vous accorder des prêts à taux variables ou fixes pour une durée de 1 à 5 ans. De plus, nos taux variables peuvent être convertis en taux fixes. Des prêts adaptés à vos besoins qui facilitent votre marge de manoeuvre et qui assurent votre croissance.

Le Programme de planification financière

Ce nouveau service offre des guides d'auto-planification financière sur divers sujets, par exemple, "Comment obtenir un financement". Ce service vous aidera également à obtenir des subventions gouvernementales et des prêts d'autres institutions financières. D'autre part, le service de liaison de la Banque peut mettre les investisseurs privés en contact avec les entreprises qui recherchent du financement.

Nous vous proposons une relation des plus productives.

Appelez-nous dès aujourd'hui. Sans frais.
1-800-361-2126
en C.B. 112-800-361-2126

The Bank offers its services in both official languages.

ON APPUIE VOTRE ENTREPRISE



Banque fédérale de développement — **Federal Business Development Bank**

Canada

Le Collège régional Gabrielle Roy
est à la recherche

d'un(e) secrétaire

qui travaillera à ¾ de temps jusqu'à la fin de juin et à plein temps à partir du 30 juillet 1984.

L'aspirant(e) doit avoir une bonne connaissance de la langue française ainsi que de bonnes connaissances et de l'expérience dans le domaine de secrétariat. De l'expérience en tenue de livre serait également un atout.

Salaire: selon l'échelle de salaire en vigueur.

Entrée en fonction: à être négociée.

Toute personne intéressée doit soumettre sa demande et son curriculum vitae par écrit avant le 31 mars 1984 à:

M. Roger Fréchette
Directeur
Collège régional Gabrielle Roy
C.P. 99
Ile-des-Chênes, Manitoba
R0A 0T0

CAMPS FRANÇAIS

La division scolaire no. 1 de Winnipeg
est à la recherche de candidats pour accomplir les tâches suivantes

moniteur/monitrice

et assistant(e)s à l'intérieur de programmes d'immersion française de plein air.

Qualifications
- avoir une expérience préalable ou un intérêt marqué pour l'animation de groupes de jeunes de 12 à 13 ans et de 15 à 17 ans
- posséder une très bonne maîtrise de la langue française
- être à l'aise dans un contexte de vie de camp et de plein air
- posséder des compétences dans au moins deux des activités suivantes: sport nautique, science naturelle, arts, jeux sportifs et de groupe
- moniteur/monitrice: être âgé de 18 ans et plus
- assistant/assistante: être âgé de 15 à 18 ans

Durée de l'emploi (2 programmes distincts)
Mani-Presse: l'Université du Manitoba - mai 13-18 1984
Camp français: Lac des Bois - Camp B'Nai R'Rith
23 mai - 1er juin 1984

Rémunération
Moniteur/Monitrice: 60$ par jour
Assistant/Assistante: 40$ par jour
Logement et nourriture compris

Application avant le 31 mars 1984.

M. M. Pelletier
Directeur, Programme spéciaux
Division scolaire no. 1 de Winnipeg
1577, rue Wall Est
Winnipeg, Manitoba
R3E 2S5

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE
est à la recherche

de quatre (4) interprètes

pour la Maison Riel, parc historique national

Fonctions:
- diriger des tournées guidées du terrain et des édifices du parc historique de la Maison Riel
- interpréter et expliquer les caractéristiques historiques et architecturales de la Maison Riel, les artéfacts et le mobilier, y compris l'histoire humaine propre au lieu
- accomplir certains travaux d'entretien dans la maison et sur les lieux.

Exigences:
- avoir suivi des études au niveau du premier cycle universitaire
- connaitre l'histoire du Manitoba ainsi que la vie sociale, économique et culturelle des familles Riel et Lagimodière
- connaitre le but des parcs historiques et naturels de Parcs Canada
- avoir une très bonne connaissance du français et de l'anglais
- aimer travailler avec le public

Entrée en fonction:
- le 1er mai 1984

Durée de l'emploi:
- saisonnier

Prière d'adresser votre demande accompagnée de votre curriculum vitae avant le 6 avril 1984 à:

La Directrice, la Maison Riel
a/s La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'annonce publicitaire de VIA Rail: **"Les tarifs VA BON TRAIN"**. La mention "Les réservations doivent être faites au moins 7 jours avant le départ. Les billets doivent être achetés au plus tard 3 jours après la confirmation des réservations." ne s'applique pas dans le cas présent. Nous prions les consommateurs de bien vouloir nous excuser.

Coordonnateur(trice)

de travaux pratiques en sciences

Tâches:
- voir à la préparation, au déroulement et à l'évaluation des travaux pratiques en laboratoire;
- assurer la mise au point des protocoles expérimentaux et le renouvellement du matériel de laboratoire en collaboration avec les professeurs responsables.

Charge de travail:
- quatre (4) laboratoires (chimie et sciences biologiques de 1er cycle).

Entrée en fonction:
- le 1er septembre 1984.

Qualifications requises:
- Bacc. spécialisé en biochimie ou en microbiologie.

Nature du contrat:
- poste régulier (en vue de la permanence).

Traitement:
- selon la Convention collective (min. 22 000$).

Veuillez faire parvenir un curriculum vitae complet avant le 1er mai 1984 à:



J. A. Fernand Girard
Doyen des arts et des sciences
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg, Manitoba
R2H 0H7 (204)233-0210



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Chef, Police de contrat et d'administration, Travaux publics Canada, 5013 - 51e Rue, (C.P. 518), Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, X1A 1S8. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, MDST, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels aux bureaux du Département ci-dessous, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 045991 - pour Affaires indiennes et du Nord Canada
Fort Smith, Territoires du Nord-Ouest
"District Operational Office Building"

Date de fermeture: le 1er mai 1984

Dépôt: $100.00

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés à la pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, Harry Hays Building, 220 - 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan; 201 Federal Building, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba; ainsi qu'aux bureaux Travaux publics à Inuvik, Yellowknife, Hay River, Fort Simpson, Fort Smith, Territoires du Nord-Ouest. Les documents peuvent aussi être vus aux bureaux de l'Association de construction situés à Edmonton et Calgary, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; Yellowknife, Hay River et Inuvik, Territoires du Nord-Ouest.

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

Canadä



Le Conseil jeunesse provincial Inc.
organisme francophone de jeunes de 14 à 25 ans, géré par les jeunes
est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) général(e)

Sous la responsabilité du conseil d'administration:
- est responsable de la gestion du personnel;
- est responsable de l'exécution des plans d'action de l'organisme en assurant qu'ils soient toujours à l'intérieur des objectifs déterminés par le conseil d'administration;
- est responsable de la coordination, gestion et administration de toutes activités provenant de l'organisme;
- est responsable du dossier "politique" de l'organisme.

Exigences:

La personne choisie doit avoir une bonne connaissance de la jeunesse, une solide expérience dans les organismes bénévoles, une habileté reconnue en lobbying et politique.

Rémunération: Négociable selon l'expérience
(25 000$ à 40 000$/année)

Date limite pour envoyer votre curriculum vitae: le 31 mars 1984.

Entrée en fonction: mi-avril 1984

Faites parvenir votre demande d'emploi à:

Le Président
CJP INC.
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

AU COEUR DE LA VILLE



Gens de l'âge d'or!

Si vous demeurez dans le quartier Lord Selkirk et avez une question, une inquiétude ou un problème que vous ne pouvez résoudre par vous-même, nous vous encourageons d'appeler le Service d'aide communautaire de Fred Douglas Lodge (1275, avenue Burrows) en composant 586-8541.

Nous répondrons à vos questions ou nous trouverons quelqu'un qui peut le faire. Nous vous aviserons des mesures à prendre pour résoudre votre problème ou nous le résoudrons ensemble. Notre Service d'aide communautaire a été mis sur pied enfin de travailler pour vous et avec vous, et pour assurer que vos intérêts sont bien représentés.

OPÉRATION CENTRE-VILLE DE WINNIPEG

